

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1930

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTÉ ANS.

1897-1930

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

Editeur-Propriétaire: LUCIEN PARENT.
ABONNEMENT: \$2. par année.

Directeur politique: JULES-EDOUARD PREVOST.
SAINT-JEROME, Comté de Terrebonne.

Secrétaire de la Rédaction: ANDRÉ MAGNANT.
A L'ÉTRANGER: \$2.50 par année.



OENIER



LABELLE

L'ACTION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

IV

Pour faire suite à nos articles des 6 et 13 décembre dernier et du 24 janvier courant, continuons à signaler à l'attention de nos lecteurs les principales activités du ministre de l'agriculture de Québec, depuis six mois.

Dans notre dernier numéro, nous avons parlé de l'amélioration de la terre et de la grande culture encouragée par des moyens nouveaux et effectifs. Dans ce même ordre d'idées, un point mérite encore d'être souligné.

Dans le manifeste qu'il a publié en entrant en fonction comme ministre de l'agriculture, M. Perron déplorait "l'aspect de fatigue et de délabrement d'un trop grand nombre de nos fermes et qui a été amené graduellement par "une culture abusive et ne comportant pas toujours une restitution convenable d'engrais à la terre." Nous avons vu, dans notre dernier article, les efforts tentés par M. Perron pour permettre aux cultivateurs de donner à leur terre l'engrais qui lui est nécessaire. Mais il y a aussi autre chose à faire pour bonifier certaines terres à culture. Par exemple, pour aider à l'introduction d'amendements calcaires dans les localités qui sont dépourvues de gisements de calcium, le ministre de l'agriculture a décidé de subventionner le transport par eau jusqu'à un maximum de \$1.00 par tonne. Autrefois, cet otreoi ne s'appliquait que dans le cas du transport ferroviaire. L'extraction et le charroyage de la marne dans les comtés du bas Saint-Laurent bénéficient aussi d'otrois spéciaux, et un fort montant (\$15,000) a été affecté au glaisage des terres des comtés de Portneuf et de Champlain.

Cet encouragement viendra en aide aux cultivateurs qui désirent amender leurs terres sablonneuses par l'apport de glaise.

Le charroyage de la glaise sur le sable est une opération reconnue des plus efficaces par un grand nombre des cultivateurs des comtés sus-mentionnés.

Il se trouve en effet, dans ces comtés, des régions où le sol, de nature excessivement légère, a été complètement épuisé par la culture. Heureusement cependant que l'on trouve, dans le voisinage de ces territoires, d'excellents dépôts de glaise contenant souvent un peu de chaux, laquelle, charroyée à raison de deux à trois cents voyages à l'arpent, constitue un amendement permanent de ces sols. Les terrains glaiseux donnent d'habitude d'abondantes récoltes et d'une excellente qualité de produits.

Il n'est pas possible, dans cette revue sommaire de l'application du programme de M. Perron, d'entrer dans les détails de l'administration du vaste ministère de l'agriculture.

Nous tenons, toutefois, à mettre encore en lumière, quelques réformes pratiques et des encouragements généraux de la part du gouvernement.

La Société des producteurs de sucre a été fortement encouragée. La nouvelle politique adoptée lui a permis de recruter au-delà de 1000 membres. Le ministre s'est engagé à verser un montant égal au capital payé par les membres, du 1er août au 31 décembre 1929, jusqu'à un total de \$12,500. Il s'est engagé aussi à prêter \$12,500 pendant le même intervalle, à condition que les membres prêtent le même montant à leur société. En plus, les producteurs ayant consenti à laisser à leur société une retenue de un son par livre de sucre, destiné à être affecté à la constitution d'un fonds de réserve, le ministre s'engage à doubler le montant recueilli par ce moyen. En novembre dernier, les obligations du ministre vis-à-vis de la société se chiffraient à plus de \$30,000.

Le ministère de l'agriculture est disposé à prêter aux fabricants de sucre d'érable, par l'entremise de la société "Les Producteurs de sucre d'érable de Québec", jusqu'à concurrence de \$500,000, 50% du coût de l'outillage pour l'exploitation de leurs érablières. Ce prêt est fait à certaines conditions faciles et est renouveau en cinq ans.

Dans son programme, M. Perron avait promis de s'intéresser à faire revivre l'industrie de l'art domestique dans notre province. Au cours de l'été dernier, une enquête détaillée a été faite sur les possibilités de développement des arts domestiques.

Déjà, M. Perron a de nouveau déclaré qu'il importe d'empêcher les arts domestiques d'être oubliés de se perdre avec la génération qui passe et que pour cela, il faut les collectionner, les améliorer et en établir de nouveaux. C'est dans ce but que M. Perron crée un nouveau service des

arts domestiques dont la tâche sera d'améliorer la qualité et d'augmenter la confection des travaux de l'industrie domestique.

Nous arrêtons ici, pour le moment, ce pâle résumé de la partie visible et tangible de la réalisation du programme de M. Perron. Nous ne pouvons traiter à fond le développement de l'agriculture vers lequel tend ce programme; cela nous entraînerait dans de vastes considérations qui dépasseraient le cadre que nous nous sommes tracés en considérant dans leurs grandes lignes les oeuvres déjà accomplies par M. Perron.

Ce que nous avons écrit ne donne pas une idée complète de l'action du ministre de l'agriculture. Nos lecteurs n'ont pu parler eux-mêmes le tableau inachevé que nous avons tracé. Chaque jour, la presse nous apprend des faits nouveaux qui nous prouvent l'incessante activité du ministre de l'agriculture, ses constants efforts pour aider l'ouvrier du sol et accélérer sa marche vers un progrès réel, stable et solide.

Les cultivateurs ont un devoir intérieur, celui de coopérer avec le gouvernement qui ne leur veut que du bien, en l'appuyant avec enthousiasme dans l'exécution du programme qu'il s'est tracé.

Un nouveau pont SUR LE SAINT-LAURENT

La décision du gouvernement fédéral de contribuer une somme de \$600,000 pour la construction d'un pont sur le Saint-Laurent entre Lachine et Caughnawaga permettra de commencer les travaux au cours de la présente année. Cette somme représente environ un tiers du coût total du projet.

Les plans préliminaires de ce pont furent terminés il y a déjà quelque temps par le département provincial des Travaux Publics, mais le contrôle du projet lui avait été enlevé par la création en 1928 de la corporation du pont du lac Saint-Louis dont l'honorable Raoul Gauthier est président. L'honorable M. Mercier qui fut le promoteur de ce projet rencontra maintes difficultés pour le réaliser, mais lors de sa visite à Ottawa, la semaine dernière, en compagnie de l'honorable M. Taschereau, le ministre des Terres et Forêts reçut l'assurance du gouvernement fédéral que ce dernier contribuerait pour un tiers à la construction du pont dont l'importance comme débouché au trafic vicinial de la métropole n'a pas besoin de démonstration.

Le site où sera construit le pont est pratiquement déterminé, et se trouve en aval du pont du Canadien Pacifique. Suivant l'acte de 1928, la commission a le droit d'exproprier les terrains dont elle aura besoin.

JEP

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

[Écrit pour L'AVENIR DU NORD]

L'Enseignement Primaire, revue mensuelle qui est l'organe des écoles primaires catholiques de la province de Québec, vient d'atteindre, avec sa livraison de janvier, sa cinquantième année d'existence. Elle parut, en effet, pour la première fois, en janvier 1880, sous le nom de l'École Primaire, qui se changea, en janvier 1881, en celui de l'Enseignement Primaire. Son fondateur et premier directeur pendant six ans fut feu l'ins-tituteur J.-B. Cloutier, un maître chez nous longtemps vénéré et un pionnier en pédagogie, mort à 88 ans en janvier 1920, qui la dirigea jusqu'en 1890. M. l'instituteur C.-J. Magnan, son gendre, aujourd'hui inspecteur général des écoles normales catholiques, en prit ensuite la direction, et il l'a gardée jusqu'à date, c'est-à-dire depuis quarante ans. Fidèle au programme initial de feu M. Cloutier, mais en le perfectionnant sans cesse, M. Magnan a fait de sa revue un vrai modèle du genre. Elle couvre maintenant, chaque mois, soixante pages de texte. Elle tend avant tout à être pratique et à donner des leçons pédagogiques utiles, mais elle s'occupe également de culture générale et s'orne richement d'une documentation variée, intéressante et des plus instructives. Depuis plus de trente ans (juillet 1898), elle est adressée mensuellement, par les soins du gouvernement provincial, aux huit mille écoles catholiques qui relèvent de lui. Elle a accompli, chez nos maîtres et maîtresses de l'enfance, en ces cinquante ans écoulés, un bien immense. Tout le monde le reconnaît, et, à l'occasion du cinquantième anniversaire, on se plaint partout, dans la presse, et le proclamer avec force éloges.

Ces éloges, la revue et son directeur les méritent largement. C'est autour de l'école, en tous pays, que se font sans cesse les luttes d'orientation vers l'avenir les plus ardentes et les plus vives. Quel chemin nous avons parcouru dans notre province depuis un demi-siècle! Nous avons eu nos discussions et nos combats nous aussi. Il a fallu parfois défendre les principes catholiques des droits de la famille et de l'Église, plus souvent et même d'une façon continue secourir l'indifférence ou l'apathie de nos gens. Dans son livre courageux, excessif peut-être à dessin et trop pessimiste, un Patri-nage à l'école de rang, l'abbé Lalapale a naguère prétendu que, à la cause de l'école était bien arriérée et laissait considérablement à désirer. Les protestations qu'il a suscitées, et qui se sont exprimées, quelques-unes assez vertement, dans l'Enseignement Primaire lui-même, nous ont valu une sorte d'enquête rétrospective, sur l'état de notre école élémentaire, et qui ne manque pas certes d'intérêt, et qui nous a fait toucher du doigt, pour ainsi dire, les progrès réels auxquels nous sommes parvenus. L'abbé Lalapale demande trop, je l'ai déjà écrit ici même. Son "pèlerinage" fut sûrement incomplet et ses plaintes sont trop amères. Mais son livre n'aurait-il eu d'autre résultat que celui d'amener tant de gens compétents à faire le point que ce serait déjà beaucoup. Lentement sans doute, et en s'expliquant par toutes sortes de circonstances, mais incontestablement, nous avons progressé. Admettons qu'il nous reste beaucoup encore à faire et souhaitons que le coup de clairon de l'abbé Lalapale, dont la bonne intention est hors de doute, y contribue pour sa part, en réveillant, ou mieux en animant davantage, les énergies et

les activités des intéressés. Mais reconnaissons que nos maîtres et maîtresses, sous la direction de nos inspecteurs, ont marché de l'avant, et, ce qui est aussi très important, qu'ils sont restés dans la voie de nos traditions religieuses et nationales.

A ce progrès et à cette fidélité, l'Enseignement Primaire, on peut l'écrire sans crainte, a largement contribué, par l'alimentation intellectuelle et substantielle, raisonnée et vraiment pédagogique, que, dans le meilleur esprit, il a apportée, chaque mois, à nos maîtres et maîtresses depuis cinquante ans. Ce fut le plus vivant des excitateurs et le plus actif des stimulants pour le bien de nos écoles. "Si notre province, écrivait hier M. Jules Dorion, le directeur de l'Action Catholique de Québec, compte parmi les pays qui se sont jusqu'ici le plus victorieusement défendus contre les assauts de l'ennemi (c'est-à-dire des sectaires qui en veulent à Dieu et à son Église) et si les écoles se rapprochent le plus chez nous de l'idéal que l'on doit chercher à atteindre, l'Enseignement Primaire y est pour quelque chose et son fondateur comme aussi son directeur actuel s'en partagent le mérite". C'est parfaitement vrai.

Je m'en voudrais d'accabler mon vieil ami M. Magnan sous les fleurs de mes pauvres éloges. La conscience qu'il a d'avoir tâché de remplir son devoir et la moisson qui lève grâce à ses efforts lui suffisent amplement, son article de tête dans sa livraison de janvier de l'Enseignement Primaire, l'établit nettement. Mais comment ne pas louer, et hautement, pour une fois, le laurier constant, le courage jamais lassé, la générosité d'âme qu'il a apportés à l'accomplissement de son oeuvre à l'Enseignement Primaire, sans parler de ses autres activités, depuis tant d'années! La besogne du revuiste, comme celle du journaliste, est âpre et dure, rarement comprise par ceux qui en profitent et bien souvent ingrate. On demande beaucoup aux hommes de plume, que l'on critique tout à l'aise, trop souvent, en se gardant bien soi-même de lever l'un de ses dix doigts pour les bonnes causes. Quarante ans et plus de travail opiniâtre, intelligent et pratique, pour l'oeuvre primordiale de l'école, cela compte dans une vie d'homme, tout au moins cela devrait compter.

M. Magnan n'est plus jeune, bien qu'il ne soit pas encore un vieillard. Il a déjà, à son crédit, une belle et fructueuse carrière. A force de volonté et de labeur, dans une dignité et une honorabilité de vie qui ne se sont jamais démenties, il s'est taillé une situation qui le place au premier rang parmi les concitoyens de sa génération. Des honneurs lui sont venus. Il est docteur ès-lettres de Québec et d'Ottawa, membre de la Société Royale du Canada, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire. Le modeste instituteur du Patronage de la Société de Saint-Vincent-de-Paul à Québec de 1884-1887, aujourd'hui l'inspecteur général de nos écoles normales, est venu de loin et a monté haut! Son ascension, son oeuvre à l'Enseignement Primaire le montre bien, il le doit à son travail, à sa constance et à sa générosité d'âme. Sa revue lui surviva sans doute. Déjà, à elle toute seule, et sans insister sur ses autres mérites, elle lui assure une place dans notre histoire. Que la Providence nous le garde longtemps et longue vie à sa bonne, utile et belle revue aujourd'hui cinquantième!

L'abbé Elie-J. AUGLAIR

MELI-MELO

LE CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE

Parlant ici, dernièrement, de l'importance de cette institution nous exprimons le souhait de voir le gouvernement de Québec lui assurer l'existence et le succès par un généreux otrois. Nous ajoutons que nous savions l'honorable M. David, ministre des beaux arts, fort bien disposé à l'égard du Conservatoire National de musique.

Nous sommes heureux d'apprendre que le gouvernement répond à l'attente de tous ceux qui s'intéressent à la culture des arts, notamment de la musique en notre province. En effet, dans les crédits demandés à la Législature par l'honorable M. David, il y a \$10,000 pour le Conservatoire National de musique.

Bravo! Cette oeuvre dont on parle depuis longtemps est maintenant établie sur une base solide. M. Eugène Lapierre qui l'a fondée, avec l'appui d'un groupe de musiciens compétents et sérieux, reçoit l'aide qu'il mérite, dont il avait besoin et qui devra lui être continuée pour assurer le développement de cette Ecole nationale de la musique.

L'honorable Athanase David avait promis son appui effectif à cette entreprise. Il a tenu parole et s'est montré une fois de plus, le protecteur des beaux arts et de la haute culture dans notre province.

L'HONORABLE M. TASCHEREAU REVIENT D'OTTAWA SATISFAIT

A la fin de la semaine dernière, l'honorable M. Taschereau et premier ministre de Québec, et l'honorable M. Ferguson, premier ministre de l'Ontario, ont rencontré, à Ottawa, l'honorable M. King, premier ministre du Canada, dans le but de s'entendre sur la question de la propriété des forces hydrauliques développées dans les rivières navigables.

L'honorable M. Taschereau a déclaré: "La conférence a été tenue dans le meilleur esprit et nous en sommes revenus très satisfaits. Nous n'avons pu en venir à une entente définitive, mais il ne reste que quelques détails à régler. Nous pourrions facilement tout régler par correspondance. Lorsque les négociations seront terminées, un rapport sera préparé et publié".

"La question de la propriété du lit des rivières navigables", ajoute M. Taschereau, "a toujours donné lieu à des conflits entre Ottawa et Québec. Elle a été souvent soumise aux tribunaux, mais elle n'a pas toujours été réglée de façon satisfaisante. Comme conséquence, d'importants développements hydrauliques ont été retardés. L'honorable M. King a cru que nous pouvions jeter les bases d'une entente pour mettre fin au conflit et nous a convoqués. Je crois que nous nous sommes entendus de façon à satisfaire les champions de l'autonomie fédérale et provinciale.

"Des développements hydrauliques pourront être faits très prochainement, dans l'intérêt de la population de cette province. Les petits points qui restent à résoudre seront réglés sous peu. Quand l'entente sera définitive nous pourrions annoncer ce qui a été fait.

"Les autorités fédérales ont été excessivement conciliantes. M. Ferguson et moi-même sommes revenus avec la conviction que le problème sera solutionné à l'entière satisfaction de tous."

L'OEUVRE DU PARTI LIBERAL

Une magnifique assemblée a eu lieu, dimanche soir, au club Lemieux, de Montréal.

Les honorables Fernand Rinfret, Athanase David, MM. Dr H. Deslauriers, député de Sainte-Marie, ont adressé la parole à un auditoire nombreux et enthousiaste.

"Le parti libéral fut celui de l'autonomie du Canada, de la tolérance, de la justice, du progrès, de la fierté nationale et celui qui fit le plus pour assurer le respect des minorités au pays", a dit l'honorable M. Rinfret. L'honorable M. David s'est adressé tout particulièrement aux ouvriers, leur rappelant les oeuvres nombreuses accomplies par le gouvernement de Québec pour le progrès et le bien-être du peuple.

"LES ANNALES"

Une importante étude de Henri Béraud sur Alphonse Daudet paraît dans les Annales du 1er janvier, avec la suite de l'enquête d'André Lang au pays des Hommes de Lettres, la suite du roman de T. S. F. de René Bizet, et la fin des lettres de Marcel Prout à Robert de Montesquieu. Un bel article d'Adolphe Brissou sur le président Emile Loubet, la continua-

L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE

MOZART

Mardi dernier, nous avions le plaisir d'entendre M. Jos. Fortier, directeur de la Chorale, dans une conférence sur Mozart. Le conférencier fut présenté par le président M. Lessard.

M. Lessard a profité de l'occasion pour rappeler le but poursuivi par M. Fortier en fondant l'Association Chorale: Il a voulu former le goût de la belle musique, compléter l'éducation musicale de la population de Saint-Jérôme.

M. Fortier était assisté de Mlles Suzanne Fortier, Gertrude Doyon, de Montréal, de MM. Gérard Desmarais, Paul Doyon et Maurice Sanscartier, tous de Montréal.

Voici un résumé très succinct de la belle conférence de M. Fortier.

Amédée Wolfgang Théophile Mozart, appartient à la génération qui suit immédiatement Haydn. Sa musique est comprise et goûtée des coeurs qui ont aimé et de ceux qui sont apaisés. Wolfgang naquit à Salzbourg le 27 janvier 1756, de Léopold Mozart, maître de chapelle et musicien à ses heures. Wolfgang fut baptisé le lendemain et demeura toute sa vie un catholique fervent.

À l'âge de trois ans environ, il écoutait religieusement les leçons que son père donnait à sa soeur Marie-Anne, plus âgée que lui, et répétait de mémoire les parties chantantes des morceaux joués par elle. Il manifestait aussi un goût très prononcé pour les mathématiques. Il couvrait les murs de chiffres et de figures algébriques. Mais ce ne fut pas de longue durée et il abandonna les sciences abstraites pour revenir à sa chère musique, pour notre plus grand bonheur.

Snackner, un des amis de son père, raconte qu'on fit cadeau au jeune Wolfgang, d'un violon proportionné à son âge. Il se mit à le travailler, sans en parler à personne. Un jour, Shacner, Léopold Mozart et un ami, se préparèrent à jouer quelques pièces comprenant un premier violon, un second violon et un clavecin. Le jeune Wolfgang se tenait dans la salle et comme on allait commencer, il supplia son père de lui permettre de jouer le second violon. Le père refusa péremptoirement. Wolfgang se mit à pleurer; alors Shacner lui permit de se mettre à côté de lui et de jouer, mais bientôt il s'aperçut qu'il était de trop et que le jeune Mozart se tirait bien d'affaire tout seul. Quand tout fut fini, Wolfgang dit qu'il pourrait aussi jouer le premier violon. On lui le permit, et dit Shacner, on rit aux larmes des poses et des manières inhabiles avec lesquelles Wolfgang jouait. Il se tira cependant avec honneur de cette épreuve.

Le même Shacner raconte aussi qu'un jour, revenant d'une promenade avec Léopold Mozart, ils aperçurent l'enfant en train d'écrire de la musique. "Que fais-tu là?" dit le père. "J'écris un concerto" répondit le jeune Mozart. "Fais Voir". "Mais, père, je n'ai pas encore fini, j'achève seulement la première partie." "Fais voir tout de même" insista le père. Alors sur une feuille de papier passablement maculée de taches d'encre, les deux amis constatarent une composition fort juste et suivant les règles, mai i difficile, que "jamais personne ne pourra le jouer" observa Léopold. "Mais, père, ce n'est pas tout le monde qui peut jouer un concerto", répliqua le jeune Mozart. Le père avait des larmes plein les yeux.

A six ans, Mozart composa son premier menuet que Mlle Suzanne Fortier nous fit entendre et jouer délicieusement. Le thème en est fort simple mais le compositeur n'avait que SIX ans!

Le 9 juin 1763, Léopold Mozart entreprit avec ses deux enfants, Marie-Anne, 11 ans, et Wolfgang 7 ans, un voyage à Versailles et à Londres. On applaudit les deux jeunes artistes

Suite à la dernière page

tion des Souvenirs de Henri Duvernois, des prévisions de Régis Gignou pour 1930, les articles habituels d'Yvonne Sarecy, Louis Barthon, Benjamin Crémieux, Gérard Baueir, complètent cet excellent numéro magnifiquement illustré, comme toujours. En vente partout: 3 francs.

PENSEES

C'est dans l'enfance que l'âme est susceptible de toutes les impressions qu'il faut s'appliquer à former le caractère.

VIRGILE

On peut haïr et mépriser les vices sans haïr ni mépriser les vicieux, mais on a toujours du mépris pour ceux qui manquent de vertu.

LA ROCHEFOUCAULT

A LA LEGISLATURE DE QUEBEC

UN DISCOURS DE L'HONORABLE ATHANASE DAVID

Mercredi de la semaine dernière, l'honorable Athanase David, secrétaire de la province et député de Terrebonne, a prononcé un important discours à la Législature. Il a fait la revue des activités du gouvernement appuyant particulièrement sur l'enseignement et l'hygiène.

An début de son éloquent discours, l'honorable M. David a fait un éloge ému de sir Lomer Gouin dont il a dit qu'il fut: un nom, un homme, une pensée qui dirigèrent la politique de son temps et préparèrent tout un avenir.

Après avoir fait un tableau des transformations, de l'évolution de la vie du monde l'orateur a dit qu'aujourd'hui comme hier, Québec devait s'adapter aux conditions nouvelles. "Nous devons élargir les intelligences et les esprits, a-t-il dit. Nous devons nous tourner vers de nouveaux problèmes nés de circonstances nouvelles. Nous devons, en un mot, vivre notre propre vie. Cela ne veut pas dire que nous devrions oublier le passé, que les traditions doivent disparaître. Je ne sais, mais il me semble que quelqu'un a déjà dit que la plus grande partie d'un pays c'est son passé. Qu'il en soit ainsi!

Conservons les traditions dans le coeur de la famille, de la société, de nos parlements, mais tournons nos regards vers les problèmes nouveaux, et ne craignons pas après mûre réflexion, si nous trouvons des remèdes dont l'application offre la vraie solution ne craignons pas d'appliquer ces remèdes.

"Ce développement mondial se produit ici comme ailleurs. Cette province, dans le passé, dans le présent et dans l'avenir, est agricole et doit le demeurer, mais n'oublions pas que dans cette course accélérée, ardente des peuples vers la supériorité économique, même ceux qui par leur mentalité seraient portés à considérer l'industrialisation comme indigne d'eux, doivent l'accepter. La France intellectuelle, la France rurale, la France agricole n'a pas craint, au lendemain de la guerre, d'envisager le problème que soulevait l'industrie, comme il arrive partout où elle passe et pénètre.

"Mais que l'industrialisme se développe ici, raisonné, raisonnable et pratique. Qu'on lui donne de l'impulsion suivant les besoins de la population, et essayons par l'emploi des ouvriers sans travail, de mettre fin au chômage partout où il se rencontre!"

Parlant de l'enseignement, l'honorable M. David a dit ce que doit être l'école primaire, surtout en vue de l'attachement à la terre. Il rappelle qu'en dix-neuf ans, le gouvernement a augmenté de \$3,900,000 les otrois pour l'industrie publique.

"La plus grande richesse sociale que nous ayons, c'est l'éducation. La plus grande source de réaction et de révolution dans le peuple est l'ignorance."

A propos de la diminution de la population rurale, le secrétaire de la province a dit: "Combien de petites villes qui n'ont de ville que le nom ont vu soudain leur population changée de la

liste rurale à la liste urbaine! L'honorable ministre de l'agriculture a dit avec raison que l'exode des campagnes vers les villes est un phénomène qui se répète dans tous les pays du monde. Aux Etats-Unis des millions de cultivateurs ont abandonné la terre pour les villes. Et je dirai tout en protestant de mon plus grand respect et de mon admiration pour les familles nombreuses — je viens d'une famille nombreuse — que la terre ne peut être perpétuellement divisée car les morceaux en deviendraient trop petits pour subvenir aux besoins d'un homme, de sa femme et de ses enfants. Un cultivateur qui a plusieurs enfants peut, à la rigueur, placer le premier et le second sur une terre, mais le troisième doit partir pour le centre industriel pour y gagner sa vie, à moins de s'engager sur une ferme avoisinante. Le père travaille avec ses deux fils sur la terre. Il ne leur paie pas de salaire, mais les nourrit. Et quand vient le temps de fonder un foyer, ils doivent partir. Ce n'est pas une attaque contre les familles nombreuses, mais simplement un aspect d'un problème économique qui se produit ici comme ailleurs car nous avons toujours la confiance et la certitude que ce sont nos moeurs canadiennes qui, en donnant à la race les enfants dont elle a besoin, assurent la survivance de notre population."

Abordant la question de la santé publique, l'honorable M. David donne les chiffres suivants:

Dans les six dernières années nous avons augmenté le nombre des lits d'hospitalisation pour tuberculeux de 300 en 1926 à 1600 en 1930 et dans trois ans nous en aurons 3,000. Dans les hospices et orphelinats nous avions en 1924, 14,003 lits, nous en avions en 1927, 14,340 et en 1929, 26,000. Dans les hôpitaux nous avions en 1920, 5,001 lits, en 1927, 7,722 et en 1930, 9,000. Les sommes dépensées pour les différentes branches de service social pour lesquelles le gouvernement de la province accordait \$73,000 en 1921, s'élevèrent pour 1929 à \$2,228,000. Nous avons donné aux hôpitaux généraux \$703,800, aux sanatoriums \$873,838, aux hospices \$199,084, aux orphelinats \$145,972, aux crèches \$153,495, aux maternités \$12,268, aux jardins d'enfance \$5,327 et en otrois spéciaux \$267,480, en plus nous avons payé l'intérêt et fonds d'amortissement sur \$7,800,000, ce qui représente un montant de \$290,000. Cela fait une dépense totale de \$2,224,632 comparée aux \$73,000 dépensés avant l'établissement de l'assistance publique.

L'honorable M. David ajoute que \$22,000 ont été donnés pour secourir les malheureux de la Côte du Saguenay; que sept postes d'infirmières ont été établis pour les pêcheurs de la Côte-Nord, que nous avons 19 unités sanitaires qui fournissent gratuitement le sérum aux médecins dans les cliniques municipales.

"Mais je pense, continue le secrétaire de la province, que le travail qui mérite le plus notre attention c'est la fondation que cette Chambre acceptera, j'espère, dans l'esprit qui dirige tous nos efforts de ce côté". M. David explique les grands dangers de contamination que les foyers tubercu-

Deux libéraux élus

Les deux candidats libéraux ont été élus sans opposition aux élections complémentaires de Bagot et de Chateauguay — Huntingdon. Les conservateurs, du moins les chefs supérieurs du parti, n'ont pas jugé opportun de faire la lutte, au grand déplaisir des partisans bleus de ces comités.

L'élection de M. Cyrille Dumaine, N. P., dans Bagot, et celle de Dennis O'Connor dans Chateauguay-Huntingdon, donne aux libéraux, à Ottawa, 117 sièges; aux conservateurs 89; aux Fermiers-Unis d'Alberta 11; aux progressistes 12; aux progressistes libéraux, 9; aux travaillistes, 3; aux indépendants 2. Ceci ne comprend naturellement pas le président de la Chambre. Il existe encore une vacance pour le siège de Brandon auquel se présente l'honorable T.-A. Crerar, ministre des chemins de fer. L'élection de M. Crerar portera à son total le nombre des députés, qui est de 245.

NOUVELLES DE STE-AGATHE

Dimanche le 26 janvier dernier avait lieu la deuxième course éliminatoire en skis (Cross Country) pour la Coupe offerte par la Ville de Sainte-Agathe des Monts, emblème du championnat des Laurentides et dont M. Henri Gohier de Sainte-Agathe des Monts est le propriétaire actuel. Cette course mettait en ligne treize concurrents qui ont fini dans l'ordre suivant:

- Tempis
1er Joseph Pierrotti 42.
2e. Jack Henry 43.15
3e Paul Pierrotti 46.
3e Maurice Laramée 46.
4e Rolland Belhumeur 47.
5e R. Collett 49.25
6e Daniel Musieant 50.15
7e René Parent Dénoué (X)
8e James Ferguson
8e Jules Tourangeau
8e Gérard Forget
8e Kenneth Agnew

(X) Monsieur Parent a été déqualifié pour s'être servi de son chien en cours de route. Comme nous le constatons, cinq de ces concurrents sont qualifiés pour la course finale, qui doit avoir lieu le 23 février 1930.

Durant la course éliminatoire, qui eut lieu dimanche, une course de deux milles eut lieu pour dames et demoiselles. Cette course était la deuxième éliminatoire et alignait six concurrentes:

- Tempis
1ère Gabrielle Hamel 18.10
2e Lucile Marchand 18.55
3e Estelle Marchand 19.07
4e Antoinette Desroches 19.25
5e Anna Pellerin
5e Lucile Belhumeur

Trois de ces concurrentes se trouvent classées pour participer à la course finale des dames et demoiselles, qui doit avoir lieu dimanche le 2 février 1930.

Le programme organisé par le Club Sportif de Ste-Agathe des Monts pour dimanche prochain (2 février) se lit comme suit:

Deuxième course éliminatoire, pour la coupe offerte par M. Louis-Etienne Parent, maire de la ville de Ste-Agathe des Monts, dont le parcours est de neuf milles. Départ sur le lac Raymond en face de l'hôtel Pinhurst Inn à Val-Morin. Arrivée en face de l'hôtel Laurentide Inn à Sainte-Agathe des Monts.

Il nous fait plaisir d'annoncer que nous aurons trois des meilleurs coureurs de Sainte-Adèle à cette éliminatoire. Aussi durant cette course de Val-Morin à Sainte-Agathe, nous aurons ici même, la course finale en skis pour dames et demoiselles. Les concurrents qualifiés pour cette course sont:

- Miles Lucie Larivière, Dorothy Collett, Emeline Parent, Barbara Wight, Agathe Tourangeau, Gabrielle Hamel, Lucile Marchand et Estelle Marchand. Parcours de la course autour du Lac des Sables à Sainte-Agathe. Distance deux milles.

Immédiatement après cette course nous aurons un autre concours en skis pour garçons de 15 ans et moins. Le parcours sera le même que celui des dames et demoiselles.

Après l'arrivée des concurrents de la course de Val-Morin à Sainte-Agathe, il y aura un concours d'endurance en skis en arrière de l'aéro-ski, sur le Lac des Sables. Ce concours devait avoir lieu dimanche dernier, mais à cause du gros froid, le Club Sportif l'a remis à dimanche.

Dimanche, le 9 février prochain, aura lieu la troisième course éliminatoire en skis (Cross Country) pour la coupe offerte par la Ville de Ste-Agathe des Monts. Le parcours de la course comprend cinq milles dans les montagnes laurentiennes aux environs de Sainte-Agathe.

Immédiatement après cette course, il y aura concours de saut en skis sur le versant de la "Côte des Sables". Le club a fait construire pour cette occasion, un saut permanent lequel saut servira pour plusieurs années.

Le Club Sportif désire aussi annoncer à tous les amateurs de sports d'hiver, que vendredi le 14 février prochain, il y aura, sur le versant de la "Côte Baumgarten", une soirée récréative pour le toboggan. Le Club a préparé le terrain à cette occasion. Immédiatement après la glissoire, tous ceux qui désireront pourront se rendre au Laurentide Inn, où il y aura réveillon et danse.

L'assemblée régulière du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe des Monts a été tenue le 21 janvier 1930 sous la présidence de M. Louis-Etienne Parent, maire. MM. les échevins Monette, Liboiron, Fournelle, Belhumeur, Cloutier, Lortie, jr., Paré et Kempfier étaient présents.

Après l'adoption des rapports des minutes de l'assemblée précédente et du comité de finances, l'échevin Albert Fournelle proposa appuyé par l'échevin Orlon Lortie, jr., que le rapport suivant du comité de lumière et d'égout soit adopté: "Le Comité suggère au conseil de porter l'escampte de 5% sur les comptes d'électricité à 10% lorsque payés dans les dix jours après la réception du compte. Un escampte additionnel de 5% sera accordé aux consommateurs de 50 K. W. H. et plus par mois, soit pour lumière, pouvoir domestique ou sommaires qui emploient du courant pour moteur, pourvu que les consommateurs résidents durant douze mois par année et que les comptes soient payés dans les dix jours de leur réception. Que le loyer des compteurs soit réduit de dix sous par mois.

Tarif suggéré pour pouvoir moteur. De 1/4 à 3 forces 3 cents K. W. H. avec minimum de \$10.00 C. V. par an. De 3 à 10 forces 2 cents K. W. H. avec minimum de \$10.00 C. V. par an. De 10 et plus 1 cent K. W. H. avec minimum de \$10.00 C. V. par an. Aucun moteur de 10 C. V. et plus ne devra être mis en marche après six heures P. M. et avant sept heures A. M. Sur demande le conseil pourra, s'il le juge à propos, permettre la marche des moteurs durant les heures prohibées si la charge peut se faire sans affecter l'éclairage. Le comité recommande l'inspection des lampes de vitrines et de galeries chaque fois que la lecture des compteurs sera faite.

EN SASKATCHEWAN

LA PROTESTATION DE MGR PRUD'HOMME

Evêché du Prince-Albert, le 22 décembre 1929.

Bien chers Collaborateurs, Vous attendez depuis longtemps un commentaire des derniers événements qui sont venus troubler la paix et assombrir l'horizon de l'avenir dans cette province. Avec vous et tous les gens de bien nous comprenons qu'il est de notre devoir de protester énergiquement contre les menaces et les injustices dont la minorité catholique est l'objet depuis trop longtemps, contre les accusations mensongères et les insinuations malveillantes qu'on continue de déverser à flots dans les publications démagogiques d'une presse sectaire. Et il nous est pénible de penser que cette vague de fanatisme qui souffle sur notre province ait pu être déchaînée par ceux que le vœu du peuple vient de porter au pouvoir et qui, en vertu de leur mandat, sont chargés de maintenir l'ordre et la paix, de veiller au bien-être et au progrès de la société civile, en accordant à tous leurs subordonnés, sans distinction de races ou de croyances, la pleine mesure d'équité, le respect et la protection auxquels ils ont droit, tant en raison de la fraternité de nature qu'en vertu de leur titre de citoyens de notre beau pays. Quoique tout semble se prêter à cette pénible conclusion, en toute justice pour l'honneur de nos chefs civils actifs et par considération de notre dignité, nous ne voulons pas laisser à d'autres la tâche de leur imputer la grave responsabilité de la situation présente. Attaqués dans nos droits les plus sacrés, nous ne voulons rester grands dans la défense, comme nous espérons avec la grâce de Dieu rester grands dans l'épreuve.

En attendant la rétribution de la justice, l'opinion publique a prononcé son verdict sur les agissements des adversaires de notre cause. De vos autorisés ont déjà fait retentir par le monde la note du droit lésé et de la justice offensée. On a fêtré comme il convient les principes subversifs et les actes de ces hommes aveuglés par la haine, le fanatisme et l'ambition. C'est à bon droit qu'on les considère comme des traîtres à la patrie, des malfruits publics, ces agitateurs ombrageux qui osent ainsi exploiter à leur profit les passions de race et jeter le cri de l'intransigeance religieuse. On a poussé le cynisme jusqu'à insulter publiquement au glorieux symbole du christianisme. On n'a pas eu honte de triompher à la faveur des leurs sinistres des croix que faisait brûler une populace en délire. Il semble pourtant que vingt siècles de civilisation et de christianisme eussent suffi à nous épargner les horreurs de cet acte de vandalisme chez les gens qui n'ont pas plus le droit de manquer de bon sens et d'équité que leurs admirateurs ont droit d'abuser de leur pouvoir.

Toutefois, nous ne pouvons nous faire illusion à propos du programme que le gouvernement actuel entend réaliser. En outre des multiples affirmations faites en public et sous le manteau de la cheminée, il nous est loisible de nous en convaincre à la lecture d'une résolution adoptée par la convention conservatrice de Saskatoon, en mars 1928: "That the School Act be amended to prohibit the use of any religious emblems in the public schools of the province, where there are pupils or rate-payers of mixed religious denominations and to prohibit the holding of the public school in buildings used for religious purposes except temporarily."

On veut donc faire disparaître les croix et les emblèmes religieux des écoles publiques. C'est dire qu'on vise nos religieux enseignants qu'on veut à tout prix éloigner de la carrière de l'enseignement, comme il nous est facile de le voir par l'interprétation de la clause citée plus haut donnée par le "Comité d'interprétation" du programme du parti conservateur, tel qu'adopté à la convention susdite, et siégeant à Regina. "That it is the considered opinion of the Provincial Conservative candidates and the provincial executive here assembled, that the proper interpretation of clause, being item 6 of the Conservative platform dealing with education should be, that the use of religious emblems should be prohibited in all public schools in Saskatchewan and that the fair interpretation of religious emblems includes religious garb of any kind worn by teachers."

La clause invoquée et son interprétation n'ont pas besoin de commentaires. Il nous reste à voir si ces menaces seront mises à exécution.

En attendant, nous n'avons qu'une seule alternative: nous retrancher dans la prière et appeler les lumières et la force de l'Esprit-Saint. A ces fins, jusqu'à nouvel ordre. . . .

1. — Les prêtres diront l'oraison propre Gravi, comme oraison commandée, en tenant compte des rubriques;

2. — Dans toutes les églises et chapelles où se fait l'Office divin les dimanches et fêtes d'obligation on récitera à l'issue de la messe paroissiale ou conventuelle la prière — O bon et très doux Jésus — suivie de cinq Pater et cinq Ave, en réparation des outrages commis contre la croix;

3. — Dans les couvents, hôpitaux, et autres institutions religieuses, nous demandons de donner le Salut et la Bénédiction du Très-Saint Sacrement, le vendredi de chaque semaine;

4. — Enfin, que les prêtres en chaire, les instituteurs et institutrices à l'école recommandent aux fidèles et

L'ACHAT SUR MARGE

Le dernière crise boursière atteint les milieux les plus divers, constate l'Economiste Canadien qui ajoute: Aux Etats-Unis comme au Canada certains n'ont perdu que leur profits accumulés, d'autres ont vu fondre toute leur fortune, les plus imprudents se sont endettés. Des gens bien intentionnés se sont émus des misères nées de la spéculation et ils ont recherché, avec la cause, le remède. Comme toujours, c'est vers le gouvernement qu'on s'est tourné. Quelques députés américains demandent qu'on réglemente certaines opérations de Bourse. L'un d'eux voudrait taxer la vente à découvert et même s'il le faut, l'assimiler à un délit. Deux autres voudraient réprimer comme un délit passible d'amende l'achat à crédit, communément appelé "achat sur marge". Enfin, un dernier suggère de jeter en prison le spéculateur qui donnerait par la poste un ordre d'achat devant se régler autrement qu'argent comptant.

L'intention, en tant qu'elle vise à enrayer des excès déplorables, est excellente. Il est malheureusement trop vrai que la faculté d'acheter un titre sans en régler le prix intégral a poussé bien des gens à se surcharger. Tant que la tendance a été à la hausse, ce genre d'opération n'a eu aucun inconvénient; au contraire, car certains auraient énormément gagné s'ils avaient eu l'énergie nécessaire pour ne pas attendre un cours toujours trop bas pour leur ambition. Quand la chance a tourné, le krach est venu. On veut en rendre l'achat "sur marge" responsable. En soi, il n'a rien de répréhensible; on peut en effet l'assimiler à l'importation d'une autre opération de crédit. Dès lors pourquoi ne pas essayer d'en montrer le danger, plutôt que d'en réclamer la suppression?

Si on s'était forcé davantage de former le spéculateur, on aurait sûrement empêché des excès comme ceux que l'on déplore aujourd'hui. Laisse à peu près libre de croire ce qu'il voulait, le public n'a aperçu qu'un seul aspect de la Bourse: la hausse.

NOMININGUE

M. J.-A. Simard de Nominigüe a donné une soirée la semaine dernière pour les jeunes gens du village.

Etait présents: Mlle Valentine Potvin, M. Jean-M. Potvin, Mlle Germaine Godard, M. Wilfrid Godard, Gaston Patenaude, Emery Godard, Louis Godard, Hector Vézina, Roland Demeule, Mlle Germaine Charbonneau, M. Grégoire Charbonneau et Mlle Lucienne Bertrand de Labelle, Mlles Thérèse Paradis, Jeanne Paradis, Gabrielle Bertrand, Gérard Costé de L'Annonciation et M. Prévost.

aux enfants des prières spéciales et des communions pour obtenir du ciel lumière et protection. Nous avons le droit de tout attendre de cette croisade de prières organisée dans notre diocèse pour parer aux malheurs dont nous sommes actuellement menacés.

JOSEPH-H. PRUD'HOMME év. de Prince-Albert et Saskatoon.

Mgr Charlebois, vicaire apostolique de Keewatin, vient de joindre sa protestation à celle de Mgr Prud'homme. Le Patriote de l'Ouest du 22 janvier nous apporte le texte de son étonnante lettre:

Evêché, Le Pas, Man., le 19 janvier 1930

S. Grandeur Mgr J. H. Prud'homme, év. de Prince-Albert et Saskatoon. Bien cher Seigneur,

De retour d'une absence dans mes missions, j'ai lu, avec beaucoup de plaisir et de satisfaction, votre noble et énergique protestation contre les menaces injustes et persécutrices de nos gouvernements actuels au parlement provincial de la Saskatchewan à Regina. Je me hâte de venir vous offrir mes plus chaleureuses félicitations. De tout coeur j'apporte mon entière adhésion à votre fière attitude en face du fanatisme aveugle et de l'esprit sectaire.

Votre geste est beau et grand. Il est digne de celui de nos illustres évêques Taché et Grandin, qui ont si fièrement protesté contre la persécution de l'honorable Greenway au Manitoba, en 1890, et de celui de l'honorable Haultain, à Regina, en 1892 sous le régime des Territoires du Nord-Ouest.

En ce moment, l'honorable Anderson, premier ministre à Regina, semble vouloir marcher sur les traces de ces deux personnalités qui ont laissé un triste souvenir dans la mémoire de la minorité catholique du Manitoba et de la Saskatchewan.

Restons debout et unis en face de ces menaces provocatrices. On s'a percevra, avant longtemps, que le nombre de ceux qui ont l'esprit de justice et de charité, même parmi les non-catholiques, est plus grand qu'on ne pense. Le fair-play britannique a encore plus d'amis dans ce pays qu'en a ce fanatisme étroit et brouillon qui refuse à ses semblables le droit d'enseigner leurs enfants en leur langue maternelle et de voir leurs emblèmes religieux respectés.

Daïgniez croire, Monseigneur, que je serai toujours à vos côtés quand il s'agira de défendre et de réclamer nos droits de catholiques et de premiers citoyens de ce pays. Je vous prie d'agréer, Monseigneur l'hommage de mon admiration et d mon entier dévouement.

O. CHARLEBOIS, O. M. I. vicaire apostolique de Keewatin.

Les premiers saints de l'Amérique du Nord

Des dépêches de la Cité Vaticane annoncent qu'il se pourrait que huit martyrs nord-américains fussent canonisés avant la fin de l'année sainte, ce qui veut dire que notre continent aurait pour la première fois des saints dans l'Eglise catholique romaine.

Les huit hommes qui seraient canonisés sont tous nés en France et ils ont tous été tués par des Indiens au Canada ou dans ce qui est aujourd'hui la partie supérieure de l'Etat de New-York.

Le R. P. John J. Wynne, s. j., directeur du "New Catholic Dictionary", qui contribua à faire béatifier les huit martyrs canadiens en 1925, résume aujourd'hui la vie et les travaux de ces hommes. Suivant les coutumes catholiques, le Vatican a enquêté sur des miracles réalisés au nom de ces martyrs afin de déterminer si on pouvait les canoniser. Le R. P. Wynne a recueilli plus de 40 exemples de guérisons miraculeuses.

Ces huit martyrs sont: le R. P. Isaac Jogues, s. j., né à Orléans, France. Il était missionnaire chez les Hurons; capturé par les Iroquois avec René Goupil un jeune chirurgien et un autre martyr, il fut battu à coups de massue; on leur mutila les doigts; leurs blessures furent frottées avec du sable et laissées exposées au froid, à la chaleur et à la vermine. Le 18 octobre 1646, Jogues fut tué par les Iroquois après qu'il eut pris la fuite, qu'il eut retourné en France et repris au Canada ses travaux de missionnaire. Goupil fut tué d'un coup de hache le 29 septembre 1642, pour avoir enseigné à un jeune Indien le signe de la Croix.

Jean de la Lande, compagnon de Jogues, fut également tué par les Indiens. Antoine Daniel, s. j., fut tué par les Iroquois au cours d'une attaque sur la mission de Saint-Joseph et son corps jeté dans le feu. Jean de Brébeuf, s. j., est considéré par le R. P. Wynne comme le grand martyr de l'Amérique du Nord. Il fut torturé avec une barbarie sans pareille et mourut sans proférer une plainte. Gabriel Lalemant, s. j., compagnon de Brébeuf, mourut également d'une mort atroce. Charles Garnier, s. j., fut tué par les Iroquois durant une bataille. Noël Chabanel, s. j., fut tué par un Huron apostat durant un voyage.

Côté de Saint-Jérôme. Il y eut chant, musique, danse etc. L'hôtel de M. Emery Godard a été vendu à M. Joseph Richer de Huberdeau qui a pris possession de l'hôtel le 24 janvier.

Le 28 décembre a été béni le mariage de M. Léo Foisy et de Mlle Laura Duquette. Après la cérémonie les heureux époux ont fait leur voyage de noces à Montréal.

L'immigration récente au Canada

Des données communiquées par le ministre de l'immigration et de la colonisation fournissent des détails sur l'immigration au Canada pendant le semestre clos le 30 septembre 1929. Les immigrants ont totalisé pendant cette période le nombre de 120,338, contre celui de 123,713 pendant la période correspondante de l'année dernière.

51,781 de ces immigrants venaient de Grande-Bretagne, 47,848 d'autres ports océaniques et 20,709 des Etats-Unis. Les immigrants de Grande-Bretagne venaient 25,897 d'Angleterre, 8,266 d'Irlande, 14,896 d'Ecosse et 2,722 du Pays de Galles. Quant aux immigrants en provenance de pays du continent européen, les Allemands venaient en tête avec 10,205, suivis par les Ruthènes (Tchécoslovaques) avec 8,401, les Polonais avec 4,794, les Magyars avec 3,926, les Finlandais avec 3,207, les Suédois avec 2,387 et les Danois avec 2,128.

Les Canadiens rapatriés des Etats-Unis ont atteint pendant la même période le nombre de 17,676. Les 120,338 immigrants comprennent 56,122 hommes, 34,641 femmes et 29,575 enfants de moins de 18 ans. Voici la répartition des immigrants selon leur profession: 35,736 agriculteurs, 6,610 manoeuvres, 7,494 gens de métier, 3,635 commerçants et 255 mineurs. Les immigrants comprenaient 12,825 servantes.

Les immigrants avaient pour destination: 1,434 la Nouvelle-Ecosse, 1,835 le Nouveau-Brunswick, 93 l'île du Prince-Edouard, 16,726 le Québec, 43,272 l'Ontario, 31,402 le Manitoba, 7,936 la Saskatchewan, 11,221 l'Alberta, 6,327 la Colombie britannique, 70 le territoire du Yukon et 2 les territoires du Nord-Ouest.

Les immigrants avaient pour destination: 1,434 la Nouvelle-Ecosse, 1,835 le Nouveau-Brunswick, 93 l'île du Prince-Edouard, 16,726 le Québec, 43,272 l'Ontario, 31,402 le Manitoba, 7,936 la Saskatchewan, 11,221 l'Alberta, 6,327 la Colombie britannique, 70 le territoire du Yukon et 2 les territoires du Nord-Ouest.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL, No. 1772.

COUR SUPERIEURE Alexandre Désormeaux, cultivateur du canton Marchand, district de Montcalm, demandeur

vs Georges Duriau, antrefois des cités et district de Montréal, et maintenant en lieu inconnu, défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de cette date. Mont-Laurier, 15 janvier 1930, LALONDE & LALONDE avocats du demandeur

(Par ordre) LAMARCHE & BOUDREAULT Protonotaire de la cour supérieure district de Montcalm.



Des belles valeurs pour vous!

J. E. LEDUC Marchand-Tailleur. COMPLETS \$25.00 et plus. 30, Ave. Legault Saint-Jérôme.

ST-REMI D'AMHERST

Le 1er janvier est né Joseph-Dérick Chalifoux, fils de M. et Mme Hilaire Chalifoux. Parrain et marraine, M. Dérick Chalifoux et Mlle Rose Bélangier. Porteuse, Mme A. Dumont.

Mme Napoléon Chalifoux est à l'hôpital à Montréal; elle doit subir une opération.

M. Daniel Major est parti pour suivre un traitement à Montréal pour quelques jours.

M. Eugène Thomas était à charger des billots au camp de James Duncan Ltd. à Weir. Il était sur le voyage, quand un billot menaçant de tomber sur lui, il sauta à bas, mais le billot lui brisa une jambe.

Il est parti pour l'Hôpital Général à Montréal dimanche après-midi. MM. Arsène, et Léon Ippersiel, de Montebello, sont venus visiter leur frère, M. Eugène Ippersiel, samedi et dimanche. M. Ippersiel est en convalescence après avoir été gravement malade.

GRATIS. Magnifique plat à patate non couvert—16 pouces—valeur \$1.00, donné Gratis avec le Thé et Café. MIKADO meilleur que tout autre thé et café du même prix. En vente partout à 75c la livre. Demandez-le à votre fournisseur. GLOBE TEA CO. MONTREAL.

C. A. Lorrain & Fils. Assurances générales. Vendeurs Autos Dodge. 312, rue Saint-Georges Saint-Jérôme.

SERVICE SATISFACTION SECURITE. Téléphone 231 m Boite Postale 660. EN ME CONFIAINT VOS ASSURANCES. Vous êtes assurés d'une "Protection parfaite". J. GABRIEL LABELLE. Vie, Feu, Automobiles, Accidents et Maladies. 481, RUE LABELLE SAINT-JEROME, P. Q.

Coupé Sport Ford 1930. Salon Lauzon & Allaire. 263, rue Saint-Georges Saint-Jérôme. Tél. 254. Toutes les lignes Ford. Aussi le fameux Radio-Phonographe combiné Freed-Eisemann \$318.00. Le seul radio combiné à ce prix sur le marché. Nous prenons en échange les vieux chars, les vieux gramophones ou radios. Vos conditions sont les nôtres.

Le Coin de Caliber

CONTE A NINON

[Suite]

Nous ne parlions pas: le rêve, Ninon, nous contenait tous deux. Jean était disparu avec sa Belle-aux-Bois-Dormant, et nous étions seuls. Les anges assurément devaient rire de l'aventure pendant que tout bas, je maugréais contre l'ami qui m'avait jeté dans le guet-apens. Que faire? Tu dirais: "Faire bonne figure, dire des mots d'amour, broder de petits poèmes..." J'en étais encore à me le demander quand Jeanne souleva: — On dirait que vous n'êtes pas heureux... — Si, je le suis, et pourquoi ne le serais-je pas? — Vous croyez que c'est Jean qui a inventé l'histoire... Ne vous trompez pas sur une question si banale! C'est moi. Je voulais vous avoir à mes côtés toute une soirée, être votre amie quelques heures, converser avec vous, vous dire toute une série de choses... — Et ces choses ne les direz-vous pas? — Si... Faudrait-il en perdre l'occasion que je le regretterais toute ma vie... La lune seule nous voit et elle

est si loin qu'elle ne comprendra pas... Tenez, il faut que je vous dise: vous me plaisez. — Moi! répondis-je avec étonnement. — Ceci vous étonne et pourquoi? N'ai-je pas le droit de vous estimer de loin et de vous aimer secrètement si cela me plaît? — Oui, mais... — Je vous devine... Ceci vous paraît étrange que je parle de la sorte et possède un ami... Ne vous offendez pas, de grâce vous me feriez de la peine... Je n'aime pas mon ami et j'en cherche un autre que je veux à mon goût et cela sans résistance. Et elle me regardait, Ninon, avec des yeux sévères. Je ne suis pourtant pas craintif, mais j'eus conscience qu'il allait poindre quelque chose de foudroyant... Je tremblai... Ceci te fait rire, coquine! qu'un homme puisse connaître l'effroi... Dans un cas comme celui-ci, il ne faut pas badiner... Il y avait d'ailleurs tant d'autorité dans ses paroles, tant de commandement, tant de puissance... Je ne savais que dire ni que faire: j'allais prendre la fuite quand la lune me fit un clin d'oeil... — Et bien, vous ne dites plus rien... vous a-t-il paralysé la langue...? Vous êtes froissée? Parce que je vous

ai dit que je voulais un ami à mon choix et sans résistance, vous me boudez... Quand je dis: il me faut ceci, je l'obtiens. Par exemple, si un garçon me plaît, je me dis: je l'aurai... — Que voulez-vous dire? — Ne faites pas le sot: vous avez trop d'intelligence pour ne pas devenir ce qu'il s'agit de vous... Je vous aime et vous allez m'aimer, car toi, de Jeanne! j'entends être écoutée... — Voilà qui est tragique!... Mais vous avez un ami et je ne veux pas qu'il soit écrit que je me suis fourvoyé pour vous enlever à lui... — C'est moi qui choisis... — Le sang me montait à la tête. Une colère allait jaillir, Ninon, terrible et désastreuse. Je tolère bien qu'on me parle mais non qu'on me commande. Tu le sais bien d'ailleurs: te souviens-tu que pour te faire plaisir, j'ai failli me noyer pour te cueillir un nénuphar? Et si je m'étais noyé, tu en es peut-être souvenue... Tu dis sans cesse: "Moi, je le méritais par le bout du nez, les garçons!" Mais je te donne ma parole que tu ne me ménerais pas toujours... Il est bon de s'imposer mais de conserver une juste limite... Toi, il faudrait une fortune pour te satisfaire: ton ami doit avoir, primo, une automobile de quelque deux mille piastres, l'amener au théâtre au moins deux fois la semaine, et dans les plus luxueux, l'apporter une boîte de chocolats à toutes ses visites, et pour récompense au bout de quelque mois, tu lui donnes son congé pour en choisir un autre... Tu es trop capricieuse, Ninon, et un millionnaire te trouverait exigeante. Je t'assure que j'aurais tôt fait de te faire la leçon... Mais n'allons pas plus loin, revenons à mon histoire... — M'aimez-vous? me dit-elle, la bouche en coeur... — Je vous aimerais bien, mais l'amour ne jaillit pas ainsi, aussi subitement... Il lui faut de l'espace... car les amours subites ne sont que feu de paille... — Moi, je n'aime que celles qui naissent vite... — Et qui meurent aussitôt, martelait-je avec défi... — Comment pouvez-vous me prêter pareils sentiments? Pour qui me prenez-vous? Pour une girouette qui tourne à tous les vents, une fille qui joue avec l'amour comme avec un cerceau... Vraiment, vous m'insultez... C'est impardonnable le mal que vous me faites: vous me blessez au coeur... Je me sens faible: tout tourne, je ne vois plus... — Et s'affaissant dans la neige, elle poussa quelques plaintes d'infirmité tendresse. J'étais devenu pâle moi-même. "Elle est évanouie!" pensai-je. Par deux fois, j'appelai Jeanne, mais l'écho seul me répondit. Une émotion secoua mon corps tout entier. Je me penchai sur elle en murmurant, affolé: "Mademoiselle, revenez, revenez, par pitié..." Jeanne ne revenait pas. Elle semblait une morte sous un rayon de lune éclairant son visage de marbre. Je me rappelai alors avoir lu quelque part, en un livre dont le nom m'échappa, qu'un baiser était le remède sûr pour ramener à la vie les lèvres féminines évanouies. Je me penchai vivement, appliquai la prescription avec une fervente foi, et Jeanne ouvrit les yeux après une série de petits cris d'enfant qu'on éveillé... — Il me fallait votre baiser pour ne pas mourir, souleva-t-elle avec une petite moue de moquerie... — Je compris alors le stratagème, Ninon, tu dois l'avoir en ce sac depuis longtemps, mais je t'assure bien qu'on ne m'y reprendra plus. Tu te moques de moi, tu te dis que la lune devait me narguer, Jeanne être orgueilleuse de ma faiblesse et moi, sciemment consterné... Je te le concède, mais tu ne sais pas comment se finit l'histoire. Peut-être ne trouveras-tu pas que c'est si intéressant et que le proverbe est vrai: "Rira bien qui rira le dernier!" Jean et Lise sont revenus: ils nous ont appris leurs fiançailles. Jeanne, hautaine, a déclaré: — Et nous nous sommes fiancés. Ton bon ami, Jean, m'a donné un superbe baiser. — Il y eut alors à travers la plaine une course échevelée, puis une dispute avec des éclairs et du tonnerre, un soufflet sur ma joue et des coups de poing sur Jeanne... Sans penser à la prison, ni à la police, ni à quoi que ce soit, je lui administrai la raclée que j'aurais aimé réserver pour toi... — Tout-à-coup, une voix me tirait de l'impasse pouvant me conduire au bagne, à l'échafaud. Mon frère venait voir ce qui se passait d'anormal en ma chambre. J'avais dans les bras un superbe oreiller que je criblais de coups de poing... J'avais rêvé, Ninon, car tu sais bien combien est difficile à prendre celui que tu te vantaux un jour d'avoir pris, et que tu n'as pu tenir, pas plus que le rayon de soleil qui trotte sur mon papier, qui colore ma plume et qui me sert de messageur pour t'envoyer le "bonjour".

LE MASQUE NOIR

"Le Masque Noir". Tel est le titre du roman que je publierai en L'Avenir du Nord, à la fin de février ou dans la première semaine de mars. Il est actuellement sous composition et je crois qu'il réserve de grandes surprises. Le Masque Noir et un bandit qui opère secrètement et parfois publiquement dans le district de Terrebonne, surtout entre Mont-Laurier et Montréal. D'après mon plan, personne ne le connaît, personne n'a jamais vu sa figure constamment masquée. Il a cependant de multiples déguisements: il peut assister à un banquet, à une soirée et personne ne le sait. Il sait tout, voit tout, comprend tout. Personne ne connaît sa demeure: il semble qu'il habite partout. Il ne craint personne et se fait craindre. Ses crimes ne se comptent plus: il se venge d'une façon horrible. Mais il a bon coeur comme on le verra. Dans ce roman, plus de cinquante personnalités de "chez nous" entrent en scène: tous les villages du Nord ont un rôle à jouer dans l'histoire. Les principaux hôtels comme les édifices publics y joueront un grand rôle. A part cinq personnages qui seront créés, tous les autres seront réels et bien connus: il en sera fait mention dans une note spéciale, chaque semaine, pour ne pas laisser aucun doute. C'est un ouvrage de pure fantaisie qui me permet de prendre comme cadre d'action toutes les Laurentides et de faire évoluer des personnages locaux. C'est une manière de faire connaître ceux qui habitent notre région et y font une oeuvre. Le principal rôle sera tenu par M. Arthur Lesage, chef de police à Saint-Jérôme — (s'il me le permet bien) — à qui sera confiée la lourde tâche de combattre le bandit. Le bien triomphera toujours du mal: on peut s'attendre à un dénouement agréable. Si vous me demandez si le bandit sera amoureux, je vous réponds que oui et vous verrez comment. N'en disons pas davantage: je veux faire un roman qui comprendra tous les genres, pourra peut-être plaire à tous et faire connaître mieux notre région. Nous en reparlerons. Toutes suggestions relatives à ce roman, idées, conseils, seront acceptés avec plaisir: il n'est pas nécessaire de signer l'envoi, un mot à mon adresse sera très apprécié.

CELIBER

TROUBLE D'INTESTINS

Mal de dos disparus: "comme par magie" dit M. A. Chatigny. Des milliers écrivirent que les maladies de reins et de vessie, constipation, indigestion, gaz, mal de reins disparaissent durant la nuit au moyen de Fruitatives. Les nerfs se tranquillisent. Sommeil profond s'ensuit. Procurez-vous le Fruit-a-tives, chez votre pharmacien aujourd'hui.

MONT LAURIER

Impromptu organisé chez M. Charlemagne Grenier à l'occasion de l'anniversaire de sa fille Claire, par ses amis.

De beaux cadeaux lui furent offerts. Il y eut chant, musique, déclamations, amusements divers et goûters.

Etaient présents: MM. et Mme C. Grenier, Armand Massé, Noël L'Allier, Evariste Forget, Mlles Claire, Laurette, Jeanne, Germaine Grenier, Régina Brisebois, Marguerite Courtemanche, Jeanne-Berthe Morin, Marie-Rose Cloutier, Simonne, Aline, Laurette L'Allier, Yvette Touchette, Aline Duval, Marie-Jeanne Forget, Simonne Lamarche, Madeleine Forget, Yvette Coursol, Ciella Lachapelle, Gergette Rouleau, Rose-Aline Thomas, Lucille Forget, M. Brown, MM. Philippe Henriot, Léon, Emilie Grenier, Roland Boisvert, Robert Portelance, Arthur Duval, Léopold Cloutier, Laure-Bélangier, Roland et Gaston Forget, Simon L'Allier, Jacques Doron, Richard Chartrand, Yves Lamarche, Léon et Henri Courso, Héliodore Raymond.

Tous s'en retournèrent très enchantés de leur agréable soirée.

M. Sylvio Bélanger est allé récemment à Saint-Faustin.

Mlle Yvonne Thomas de Saint-Jérôme était dans sa famille pour quelques jours.

M. et Mme Alcide Pelletier ont été rendre visite à leurs parents, à Saint-Faustin.

M. et Mme Jules Cloutier et leurs enfants Marie-Rose et Léopold ont visité des parents, à Ste-Agathe-des-Monts.

M. et Mme Nap. Whissel, Mlle Fidèle Whissel, de St-Jérôme, étaient en promenade chez MM. et Mmes Pierre et Maxime Dinelle.

M. et Mme Albert Whissel, de St-Jérôme, étaient en visite chez leur beau-frère, M. George Duval.

Téléphon. s 65 et 246

Hôtel Lapointe

ALF. LAPOINTE, Prop. 255-257. RUE LABELLE Saint-Jérôme, P. Q.

LE SPORT A STE-ADELE

Les jeunes gens du village et de la paroisse de Ste-Adèle se sont réunis le 13 janvier dernier dans les salons de l'Hôtel A. Marin dans le but de se former en association athlétique.

Trente-trois membres se sont inscrits et voteront pour nommer un comité de direction lequel fut le suivant élu par acclamation: Président honoraire: M. le curé J.-A. Gibeault; vice-président honoraire, M. le Dr Poirier, maire; président, Philippe Bertrand; vice-président, Louis Courchesne; trésorier, C.-H. Grignon; secrétaire, Guillaume Lessard; directeurs, Gonzalve Lamoureux, Roland Lessard, Marel Granger.

Le but de cette association qui portera le nom de "Association Athlétique des Amateurs de Sainte-Adèle", c'est de stimuler nos jeunes gens à pratiquer les sports et de venir en contact et relations amicales avec toute association du même genre.

C'est encore de réunir les bonnes volontés pour l'avancement et le progrès de Ste-Adèle. Toute oeuvre sociale trouvera dans cette association un appui véritable et une aide gratuite.

Le 20 janvier eut lieu dans la salle du conseil la première grande assemblée de l'association où les statuts, au nombre de 48, furent lus, discutés et définitivement acceptés par tous les membres présents.

Un club de ski est organisé et prêt à concourir avec tout club étranger, les membres de l'Association Athlétique de Ste-Adèle se chargeant de faire le tracé et de voir au confort et à la réception des invités.

Toutes communications à ce sujet doivent être adressées au gérant C.-H. Grignon, Sainte-Adèle, mais toute personne qui veut appartenir à l'Association doit en faire une demande par écrit au secrétaire Guillaume Lessard, Sainte-Adèle.

Tous les jeunes gens de la région devraient appartenir à cette association sportive. Ils ont tout à gagner. Il y a ici, des jeunes sports, habiles, intelligents, qui une fois entraînés, encouragés pourraient gagner plus d'une course à l'étranger et se faire de la sorte une gloire qui leur rapporterait beaucoup plus que la cotisation exigée par les règlements.

Ne restons pas en arrière, marchons de l'avant. Soyons sports et forts. Nous avons bien commencé.

UNE COURSE MOUVEMENTEE

Dimanche dernier, le 19, eut lieu la première course en skis, soit le tour de la montagne par le Mont-Rolland, un parcours de 5 1/2 milles.

Dix-huit concurrents prirent part à la course.

Les gagnants furent: Temps 1er Gonzague Lamoureux... 54 min. 2e Léonard Brisebois... 55 min. 3e Bert Brown... 56 min. 4e L. DeRepentigny... 57 min.

Considérant que ce dernier avait continuellement battu la route difficile, car il était tombé 10 pes de neige, il eut lui aussi un prix.

Un grand assistance attendait, anxieuse, à l'Hôtel Marin, le résultat de cette course.

UN EUCHRE

Au bénéfice de l'Association, il y aura un euchre-jeudi le 6 février dans la salle de l'École. L'admission ne coûtera que 35 sous et de beaux prix seront donnés aux gagnants.

Nous espérons que la population encouragera nos jeunes gens, lesquels pourront, en retour, donner leurs services et leur temps à toute organisation du même genre, dont le but est d'aider à une bonne oeuvre sociale.

Un \$5.00 en or sera tiré le soir du euchre. Le prix du billet est de 10 sous.

Bienvenue à tous et que tous les amis du sport et du progrès travaillent à cette oeuvre qui ne pourra que relever le bon renom de notre village et de notre paroisse comme lieu d'amusement sains et de villégiature superbe.

FERME-NEUVE

A l'occasion des fêtes, quelques parents de M. Arthur Paquette sont allés lui rendre visite. Se sont: M. et Mme Thomas Paquette, Mme Aldérie Piché, M. et Mme Wilfrid Tessier, Mlle Juliette Piché et Mlle Alice Paquette, M. Omer Paquette. Il y eut musique, chant et danse et c'est avec regret que ces mêmes bons amis revinrent à une heure assez avancée.

Dame Rumeur nous annonce pour prochainement le mariage de Mlle Eva Sirard avec M. Liguori Daoust, de Mont-Laurier.

Mlle Aurore Sirard doit prononcer ses derniers vœux au mois de février en se faisant religieuse au couvent de Rawdon.

M. R. Leclair, de Mont-Laurier, 6-tait l'invité de Mlle I. Brunet, dimanche dernier.

Dimanche dernier, il y eut réunion de famille chez M. Albert Dufour.

Après un souper succulent il y eut chant, musique et danse. Ont pris part à cette fête: M. et Mme Laurent Ouellette, M. et Mme Urgel Daoust, M. Frédéric Lacasse accompagné de Mlle Emilienne St-Amour, Mlles Lucia et Luciana Lacasse, Mlle Ida Brunet, M. Paul St-Amour, M. Ovide Brunet, M. Théodore et M. Zacharie Lépine. Après s'être amusés ferme jusqu'à une heure avancée de la nuit, chacun se retira enchanté d'une si agréable soirée.

PLUS D'ECZEMA

La démangeaison disparaît dans 1 minute

J'avais de l'eczéma depuis des mois. Une seule application de "Sootha-Salva" a mis fin à la démangeaison et brûlure dans 1 minute. Une boîte me guérit complètement. "Jane Paula", "Sootha-Salva" guérit l'eczéma le plus rapidement. La démangeaison cesse instantanément. Chez tous les pharmaciens.

HUBERDEAU

M. Ferdinand Marier, de Montréal, autrefois de cette paroisse, est venu en promenade chez son frère, M. Louis Marier du rang du lac la Loure.

M. Héliodore Legault, est allé demeurer à Montfort, où il a obtenu une position comme cantonnier sur la ligne du Canadian National.

Le nouveau Bureau de Poste sera ouvert le 1er février prochain; M. Ferdinand Brosseau continuera à agir comme Maître de Poste et M. et Mme Arthur Fortier seront chargés de la tenue du bureau comme ci-devant.

M. Joseph Richer nous a quittés cette semaine pour Nomingue où il

SAINT-SAUVEUR

D'après des experts dans le ski, Saint-Sauveur est une des plus belles places du Nord pour ce sport. En plus les skieurs peuvent compter sur un bon service d'hôtel de première classe.

Dimanche dernier, nous avons eu de trois cent cinquante à quatre cents skieurs.

Saint-Sauveur s'est beaucoup amélioré depuis un an. Des millionnaires ont fait construire trois chalets.

HOPITAL PRIVE CRESCENT

Chirurgie: Hernie, Appendicite, Maladies de la Femme, etc.

Service Spécial d'Accouchement

Dr. G. E. MILETTE

Chirurgien-Chef 1535, rue Crescent, près Ste-Catherine MONTREAL

s'est porté acquéreur de l'hôtel Godard, situé en face de la Station du Canadian Pacifique.

ENCORE 710,000

personnes commencèrent à se servir du THÉ "SALADA" l'an dernier. L'augmentation dans nos ventes de 1929 prouve ceci.

Nous vous invitons à essayer ce thé délicieux afin de vous convaincre pourquoi des millions n'en boivent pas d'autre.

THE "SALADA"

'Tout frais des plantations'

MAÇASIN INDEPENDANT VICTORIA HENRI GAREAU

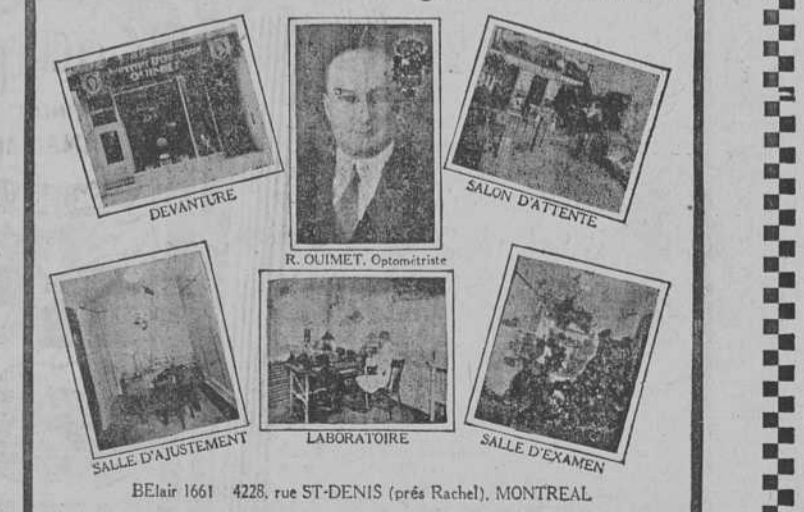
St-Faustin Station

Spéciaux du 3 au 8 février

POUR DU COMPTANT

FLEUR A PAIN, Marque Castle ou WINNIPEG, pour cette semaine	3.60	MOUTARDE KEENS 1/4 lb. pour	25c
Pour argent comptant. Pas plus que deux sacs au même client.		Grande vente de coupons cette semaine — profitez des bas prix.	
SUCRE GRANULE la lb.	6c	INDIENNE la livre	90c
Au sac		COTON JAUNE la livre	60c
le 100 lbs.	5 90	COUTIL la livre	75c
BEURRE VICTORIA la lb.	45c	CRETONNE la livre	90c
BRILLO Petit Pour	10c	COUVERTURES de flanellette la lb.	50c
POISSONS FRAIS et SALES au plus bas prix.		TOILE BLEUE à overalls. La lb.	50c
TEINTURE DIAMOND ou DYOLA 3 paquets pour	25c	Quelques VESTES en mackinaw réduites de 30% de prix.	
COCOA FRY'S ou BAKER 1/2 lb. pour	25c	Un RADIO KOLSTER 7 lampes, modèle de table — ayant servi en démonstration dans mon magasin à vendre à réduction et bonnes conditions de paiement.	
SAUMON ROSE PINK pour	19c	MACHINE A LAVER "Montréal" fonctionnement très facile pour	15.50
GELÉE VICTORIA 3 paquets pour	25c	ESSORREUSE — garantie pour	6.00
POIS SOLEIL MOYEN 2 pour	25c		
FARINE de SARRAZIN 10 lbs. pour	50c		

INSTITUT D'OPTIQUE OUMET



L'avenir de vos enfants est en jeu

Vos enfants sont-ils aptes à poursuivre leurs études? Leur vue est-elle en parfaite condition? Sinon comment peuvent-ils prendre le rang que mérite leur intelligence? Ne passeront-ils pas pour des paresseux et des ignorants sans qu'il y ait de leur faute? L'enfant ne peut pas être juge de ses yeux, faites-les examiner avant de lui imposer un travail scolaire quelquefois pénible.

Institut d'Optique Oumet 4228, St-Denis, près Rachel, Montréal Téléphone BELair 1661



Heures ensoleillées le soir venu avec des appareils d'éclairage électrique

Un vivoir avec un réseau de fils adéquat et bien illuminé inspire le contentement et la gaieté d'une manière étonnante — les caractères semblent s'harmoniser avec le rayonnement brillant des lampes et électroliers.

Vous pouvez facilement transformer votre vivoir et en faire le centre du foyer le plus attrayant pour la vie en famille, avec un petit déboursé et en préparant soigneusement le changement de disposition des appareils d'éclairage. Pour le charme, des appliques sont nécessaires. Pour les lampes de table et sur pied, il faut placer des prises de courant judicieusement.

Sur demande, nous nous ferons un plaisir de vous envoyer un représentant pour vous suggérer les changements nécessaires et vous donner un estimé du coût. Sans aucune obligation.

GATINEAU ELECTRIC LIGHT Company

limite

GRATIS

Cette superbe montre-bracelet en or vert et mouvement suisse vous sera donnée gratuitement ainsi qu'une quarantaine d'autres articles très utiles. Demandez notre catalogue qui vous sera adressé gratis. Vous gagnerez de 80 piastres jusqu'à \$20. pour la vente de quelques bouteilles de parfum. N'hésitez pas; nous avons, cette année, distribué au-delà de 50,000 primes et chaque client est assuré d'avoir entière satisfaction, car nous sommes la seule maison à donner une telle garantie. \$100 est offert à quiconque nous prouvera que nous ne donnons pas satisfaction.

Ecrivez pour notre catalogue gratis, sans aucune obligation de votre part.

LA PARFUMERIE CANADIENNE 2010, rue Saint-André Montréal

Boîte Postale 705 Téléphone 289

Buanderie Canadienne

TEINTURE ET NETTOYAGE FRANCAIS PRESSAGE A LA VAPEUR

ED. BOIVIN, PROP.

Coin des rues Scott et Labelle SAINT-JEROME

On m'a fait remarquer que mon conte à Ninon aurait dû être publié tout d'un jet; je répondrai à ceci que la direction a jugé bon de le diviser en deux parties vu le surcroît de nouvelles à publier. Toutefois on m'assure que le journal à six pages n'est qu'une question présente et que tout l'espace voulu me sera réservé pour mes futurs articles.

CELIBER

NOUVELLES DE SAINTE-ADELE

Le ski est à la mode dans nos montagnes, particulièrement ici.

Dimanche dernier le 26 avait lieu la seconde course du club A.A.A.S.A. Un tracé de cinq milles avait été fait par les deux montagnes et deux plaines à travers des obstacles difficiles. La température marquait 25 en bas de zéro. C'est dire que le temps était sec et la piste très rapide, aussi les cinq milles furent franchis avec une vitesse étonnante.

Ce fut M. Léonard Brisebois qui remporta la palme en effectuant le parcours, en 31 minutes, ce qui est un véritable record. Ce jeune skieur était aussi frais et dispos à l'arrivée qu'au départ.

Le second qui a failli le battre fut M. E. DeRepentigny qui courut les 5 milles en 31 1/2 min. Extraordinaire lui aussi.

Il y eut 2 troisièmes, B. Brown et T. Lamoureux en 34 min. Les sportsmen de Sainte-Adèle furent surpris de la défaite de "Tico" Lamoureux et de bonnes sommes d'argent coulèrent dans les poches.

Le jeune Lamoureux qui était arrivé au premier dimanche le 20 comptait trop sur sa rapidité et son habileté dans les descentes et les sauts. Il fut battu par sa confiance. Le sport offre souvent de ces surprises. C'est dommage. De beaux prix furent donnés aux gagnants par l'Association. Nous savons que le comité

s'est réuni lundi dernier à l'hôtel Granger (en bas) bien connu des sports et des touristes, pour décider quels skieurs le Club de Sainte-Adèle enverrait à la finale de Sainte-Agathe pour le représenter.

Nous avons essayé d'approcher le président à ce sujet. Il nous a répondu qu'il tenait la chose secrète, les heureux choisis ayant été avertis par lettre. Leurs noms ne seront donc donnés qu'à l'ouverture de la course.

Nous constatons que l'Association remporte un véritable succès. Qu'on encourage les sports qui relèvent la santé et le moral. Et que notre population ne manque pas de les encourager en assistant en grand nombre au euehre qui aura lieu le 6 février.

M. P. BERTRAND S'EN IRA-T-IL?

Nous avons appris, à travers les branches chargées de neige et de silence, que la Gatineau Electric avait l'intention de nous enlever M. Philippe Bertrand, son gérant ici, pour l'envoyer ailleurs représenter la Cie.

Toute la population de Sainte-Adèle serait peinée d'un tel départ M. P. Bertrand s'est créé parmi nous une réputation d'homme d'affaires et d'initiative. Il a rendu à tout le monde de nombreuses services en même temps qu'il faisait des affaires d'or pour la compagnie.

Nous savons que le bureau de direction considère que M. Bertrand est établi parmi nous depuis de nombreuses années; qu'il demeure avec les parents de son épouse, laquelle serait

fort chagrinée de quitter son pays et ses chers parents.

Le clients de la Gatineau à Sainte-Adèle feront tout ce qu'il est possible de réaliser pour avoir dans l'avenir le bon service que nous avons obtenu jusqu'ici grâce au travail et aux connaissances de M. Philippe Bertrand.

La compagnie jugera toutes ces raisons et laissera pour la représenter à Sainte-Adèle un homme aussi populaire, aussi aimé et aussi bon employé que M. Philippe Bertrand.

Nous espérons que cette nouvelle de départ n'est qu'un "on dit" et que M. Philippe Bertrand, restera longtemps parmi nous, y mourra même, donnant au public et à la Gatineau un véritable service de première classe.

La Cie a tout à gagner à laisser dans un endroit un représentant qui est populaire et considéré.

CURIEUX

Ces jours derniers Garde Juras, de l'Unité Sanitaire du Comté de Terrebonne, a visité les écoles de la paroisse.

Elle déplore, et avec raison, le peu d'amélioration dans la santé des enfants. Elle constate avec peine qu'elle est bien peu secondée par les parents dans l'effort qu'elle fait pour sauvegarder nos petits contre les maladies qui affectent la vitalité chez plusieurs...

Trop nombreux sont ceux qui, l'an dernier, souffraient d'amygdales, goitre, myopie, etc., et qui sont encore dans le même cas — Il y a urgence à les faire traiter le plus tôt possible, différer plus longtemps... le mal s'aggrave et devient plus pernicieux. — Secondons donc, c'est dans notre intérêt, notre dévouée "Garde!"

Y a-t-il question d'argent, quoi? Oui, pour plusieurs — malheureusement — que sont pourtant quelques piastres à côté de la vie de votre enfant. — Pour de bien minimes sommes, pourtant, on pourrait si facilement enrayer ces maladies qui nuisent tant à l'accroissement de nos petits canadiens-français qui devront être comme ceux d'autrefois des hommes sains, forts et vigoureux. —

Si les frais d'opération aux hôpitaux sont trop élevés, unisonnans et mandons à Sainte-Adèle un médecin compétent et pas trop onéreux pour accomplir les opérations — On éviterait alors les frais de voyage et la pension qu'exigerait la maladie de l'enfant peut-être.

En s'adressant à l'Unité Sanitaire on sera vite et bien servi.

M. Albert Lessard fut nommé marguillier en remplacement de M. Rodrigue Campeau sortant de charge.

MONT-ROLLAND

M. J.-A. Gauthier, curé de la paroisse de Mont-Rolland, est retenu à sa chambre par une attaque de grippe, depuis une semaine.

M. Eustache DeRepentigny est à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal pour y subir une opération à la main droite causée par un empoisonnement de sang.

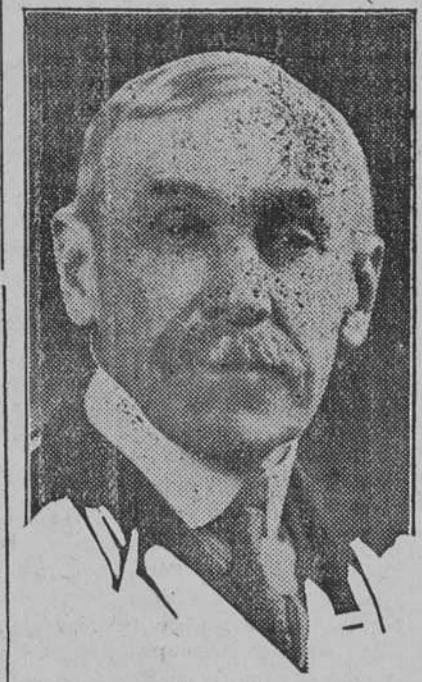
M. et Mme Olivier Rolland de la Cie de papier Rolland partent ces jours-ci pour la Floride pour quelques mois.

M. Sigefroid Ouellette a été nommé marguillier de la paroisse de Mont-Rolland.

LA CANADA GYPSUM

ANNONCE UN CHANGEMENT
DANS LE TITRE DE LA
COMPAGNIE

Le nouveau nom est:
"Gypsum Lime and Alabastine Limited".



M. R. E. Haire, président de la Canada Gypsum and Alabastine Limited, annonce aujourd'hui un changement dans le nom de cette compagnie en celui de Gypsum, Lime and Alabastine Canada Limited.

Depuis quelque temps on était venu à la conclusion que le nom de la Compagnie n'exprimait pas d'une façon assez compréhensive l'étendue du champ d'opérations de la compagnie en autant qu'aucune mention n'était fait de la chaux laquelle constitue une des plus importantes productions de la Canada Gypsum and Alabastine Limited et acquiert d'année en année une importance prépondérante.

C'est pourquoi les directeurs au cours d'une assemblée récente ont décidé de changer le nom de la compagnie afin d'inclure cette phase importante de ses opérations. C'est pourquoi cette ferme portera à l'avenir le titre de Gypsum Lime and Alabastine Canada Limited.

La compagnie exploite d'importantes fabriques de chaux dans Ontario et Québec parmi lesquelles deux spécialement à Flora et Teeswater, ont été opérés par elle depuis plusieurs années. L'an dernier la compagnie fit l'acquisition de la Standard Lime Company Limited située à Joliette, Québec, laquelle opérait d'importantes fabriques de chaux à St-Marc, Québec, et aussi des fabriques à Ste-Emélie, aussi des entrepôts de sable de chaux, briques ainsi des malaxeurs à Montréal. Elle fit l'acquisition des entreprises de la Christie Henderson Co., de la Toronto Lime Co., Beachville Lime and Stone Co., et de la D. Robertson Co., lesquelles lui donnent des établissements absolument modernes dans Ontario à Beachville, Limehoute, Milton, Helso et Puslinch.

En outre cette compagnie opère d'importants dépôts de pierre à chaux à Mille Roches, Ontario.

La Cie Gypsum Lime and Alabastine Canada Limited est maintenant la plus grande productrice au Canada de la chaux high calcium, de la chaux magnésium, de la pierre à chaux, ainsi que de la pierre à chaux chimique.

Le développement intense des opérations de cette compagnie depuis quelques années lui a fait atteindre la deuxième place parmi les plus gros expéditeurs sur les voies ferroviaires du Canada.

La lecture de l'article ci-dessus, que nos lecteurs auront sans doute goûtée autant que nous, provient de "La Minerve Hebdomadaire" du 27 octobre 1929. Cet article nous a été transmis par un de nos lecteurs les plus assidus, nous avons nommé M. J. Hernas Lamarche, chef de gare du C. P. R., Mont-Laurier, à qui la rédaction offre ses plus sincères remerciements.

Nous voyons par cette relation qu'il s'est opéré de grands changements dans nos Laurentides dans un temps relativement court, si nous tenons compte de l'état précaire où étaient nos moyens de circulation il y a à peine soixante ans.

A LA DECOUVERTE DE NOTRE NORD

IL Y A SOIXANTE ANS

M. le Rédacteur,
Les explorateurs qui doivent visiter les terres situées dans la vallée de la Rivière Rouge, qui coule au N.-O. de Saint-Jérôme, sont partis le 25 courant.

Ces hardis voyageurs sont au nombre de cinq, savoir: le Rév. M. A. Jodoin, vicaire de Saint-Jérôme, MM. God. Laviolette, arpenteur provincial, Chs. Testard De Montigny, avocat, Wm. Scott et P. Bohémier, maire de Sainte-Agathe.

Avant d'entreprendre ce long et pénible voyage, qui doit se prolonger de 15 à 20 jours, ils se mirent sous la protection du Ciel, en assistant à une messe basse qui fut dite par Messire Jodoin immédiatement avant leur départ. L'autel de la Sainte Vierge était décoré avec goût, l'orgue faisait entendre ses sons mélodieux et M. Léonard la mélodie de sa belle voix. L'assistance était nombreuse et on vit couler plusieurs larmes.

Par une heureuse coïncidence, c'était le jour de la fête de l'Ange Raphaël. Puisse-t-il diriger leurs pas comme ceux du jeune Tobie.

Après la messe, on chanta les prières de l'itinéraire.

Trois hourrahs acclamèrent les hardis voyageurs au moment où ils montèrent en voiture.

Honneur à ces courageux et distingués citoyens, qui ne craignent point d'affronter les plus grandes fatigues, qui ne reculent pas devant des sacrifices de temps et d'argent, pour favoriser la colonisation, et continuer, par leur noble dévouement, l'oeuvre de feu l'honorable A. N. Morin, si fécond en heureux résultats!

Au retour des explorateurs, si le gouvernement vient en aide, on se propose de fonder un établissement au milieu des terres les plus favorables à la colonisation, et le mettre en communication aussi rapprochée que possible de la paroisse de Ste-Agathe. En échelonnant les établissements les uns à la suite des autres, on espère qu'ils se soutiendront mutuellement et la colonisation avancera d'un pas sûr et rapide.

Si le chemin à liasses de Montréal à Saint-Jérôme se construit, si un bateau à vapeur se rend jusqu'à Ste-Adèle, en peu d'années on colonisera les vallées de la Rivière Rouge et de la Mentana.

Saint-Jérôme, 27 octobre 1929.

La lecture de l'article ci-dessus, que nos lecteurs auront sans doute goûtée autant que nous, provient de "La Minerve Hebdomadaire" du 27 octobre 1929. Cet article nous a été transmis par un de nos lecteurs les plus assidus, nous avons nommé M. J. Hernas Lamarche, chef de gare du C. P. R., Mont-Laurier, à qui la rédaction offre ses plus sincères remerciements.

Nous voyons par cette relation qu'il s'est opéré de grands changements dans nos Laurentides dans un temps relativement court, si nous tenons compte de l'état précaire où étaient nos moyens de circulation il y a à peine soixante ans.

Mlle Emma Jolicoeur est revenue chez ses parents depuis le premier janvier afin de prendre un repos, après 5 ans de service au Mont-Sinaï Sanatorium.

M. et Mme Olivier Jolicoeur sont allés en visite chez leur gendre M. Oscar Legault.

EUGENE LEVEILLE N. P.
LIQUIDATEUR

Edifice Parent Tél. 55 Saint-Jérôme

Laviolette Ltee
MARCHAND DE
Ferrergeries, Peintures, Faïence, Poêles,
Charbon, Dynamite, etc.

Machines à laver: A B C, Super-vat,
Rotarex et autres

Absolument garanties. Conditions très faciles.

Tél. 29 SAINT-JEROME

WILLIE LABELLE
ENTREPRENEUR-GENERAL

CONSTRUCTION GENERALE. — FONDATIONS
PLANCHERS EN CIMENT,
COUVERTURES EN GRAVOIS, Etc.
POLISSAGE DES PLANCHERS A L'ELECTRICITE
PRIX MODERES
Travail exécuté avec soin et promptitude

Téléphone 59

122, Ave Parent St-Jérôme

Rats musqués — L'élevage du rat musqué est une industrie des plus payantes, particulièrement l'élevage dans des cages, lesquelles peuvent être placées dans votre cour ou enclos. Les rats musqués nécessitent peu d'attention et, d'après les records, ils ont de trois à cinq portées par année, savoir de 5 à 10 petits par portée. Nous garantissons racheter la progéniture des rats que nous avons vendus à raison de \$12 par paire.

Nous sommes les plus grands éleveurs de rats musqués de l'univers. Notre ferme est située près de Montréal et nous vous invitons à la visiter.

Il y a du gros argent à faire dans cette industrie. Nous manufacturons les cages et nous donnons à toute personne achetant nos rats musqués tous les détails nécessaires pour l'élevage et le soin à donner à ces animaux. Ecrivez-nous pour plus de détails.

BIG CREEK MUSKRAT FARMS, LIMITED
603, Edifice Castle (TIA 3302) Montréal

Réparations générales, Assortiment complet de parties d'automobiles, Accessoires, etc.

GASOLINE, HUILES

Allez à la **ASA** Association **St-Jérôme**

Pour la saison froide, Place à louer, Garage chauffé. \$8.00 par mois

Pour renseignements, voyez M. SANSOUCIE, Gérant, Téléphone 410 — St-Jérôme



Les enfants s'écrient: "O quelle joie"

Vous pouvez manger le Shredded Wheat tel qu'il est avec du lait ou crème—mais il est meilleur si vous faites croustiller les biscuits dans le four et si vous versez du lait chaud sur ceux-ci. Les savoureuses fibres de blé cuit sont si croustillantes et délicieuses —les enfants en demandent davantage et c'est si bon pour eux. Contient tout ce que leurs corps en croissance ont besoin. Délicieux avec des fruits.

SHREDDED WHEAT

AVEC TOUT LE SON
DU BLE ENTIER

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

**IL A GAGNE
SES
EPAULETTES**

MELCHERS
FINEST
CANADIAN
GENEVA

Trois Grands de Flacons:
GROS: 40 onces \$3.65
MOYENS: 26 onces \$2.55
PETITS: 10 onces \$1.10

Distillerie: Berthierville, Qué.
Bureau Chef: Montréal.
DISTILLATEURS, DEPUIS 1898

**Gin Canadien
Melchers
Croix d'Or**
Melchers Distilleries Limited, Montreal

LA MAGNESIE EST CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR L'INDIGESTION

Elle empêche d'abimer l'estomac avec des adjuvants digestifs artificiels.

La plupart des gens qui souffrent temporairement ou continuellement de gaz, d'acidité et d'indigestion, ont mis fin aux régimes désagréables, aux aliments brevetés et à l'usage de drogues dangereuses, de toniques stomachiques, de remèdes et d'adjuvants digestifs artificiels. Au lieu de prendre ces médicaments ils suivent les conseils si souvent donnés dans ces colonnes, et prennent avec un peu d'eau, après leur repas, une cuillerée à thé ou quatre pastilles de Magnésie Bisurattée. Le résultat en est que leur estomac ne les ennuie plus, qu'ils peuvent manger ce qu'ils veulent et qu'ils jouissent d'une meilleure santé. Ceux qui font usage de Magnésie Bisurattée ne redoutent jamais l'approche de l'heure des repas; c'est qu'ils savent que ce merveilleux anti-acide et correctif des aliments, qui se trouve chez tous les pharmaciens, neutralise instantanément l'acidité de l'estomac, l'adoucit, empêchera la fermentation des aliments et rendra la digestion facile. Faites vous-même cet essai, mais soyez bien sûr que vous avez de la Magnésie Bisurattée, qui est spécialement préparée pour usage stomacal.

Demandé

Tabac canadien, en petite ou grande quantité. Prière d'envoyer les échantillons et les prix pour tout ce que vous avez.

G. G. Dubois
18, Ave Henderson
OTTAWA Ontario

SECURITE
versus
RENDEMENTS ELEVES

Plus d'une personne a perdu des économies péniblement amassées, pour avoir obéi à l'attrait funeste d'un rendement plus fort. Un principe général de sécurité à se rappeler, c'est que plus les possibilités de rendement sont grandes, plus le risque est grand.

DEPOSEZ VOS ECONOMIES A UN
COMPTE D'EPARGNE
à la
BANQUE DE MONTREAL
Fondée en 1817

Là elles rapporteront un intérêt raisonnable et seront en sécurité

Succursale de St. Jérôme: J. V. RABOIN, Gérant
Succursale de Ste. Therese: G. E. WURTELE, Gérant
Succursale de Ste. Agathe des Monts: A. S. MAGUIRE, Gérant
Succursale de St. Jovite: J. O. R. MARCHAND, Gérant

LA ROUTE REGIONALE

MONTREAL-MONT-LAURIER JUSQU'A SENNETERRE EN ABITIBI.

La semaine dernière, un groupe d'ingénieurs venant de Québec, dit-on, sont passés ici, en route pour Ste-Anne du Lac où, paraît-il, ils vont faire du travail dans la zone comprise entre Ste-Anne du Lac, le Lac Cakabonga; ce qui faisait dire à un loustic que ce pourrait fort bien être en vue du prolongement prochain de la route régionale Montréal-Mont-Laurier et Senneterre, et ce par Ste-Anne du Lac et le Lac Cakabonga où, à ce dernier endroit serait le point de jonction d'un embranchement devant se diriger vers Ottawa, par Lytton, Montorf, Maniwaki et Hull. Ce projet rencontre la faveur populaire, et déjà nombre d'associations, de corporations commerciales, d'hommes d'affaires et autres y adhèrent et en agissent beaucoup de bien. La raison c'est que, si ce projet se réalisait, les régions de Labelle, de la Gatineau et de l'Abitibi seraient traversées de part en part par la route projetée, et plus de 75% des villes, villages, paroisses et cantons de chacune d'elles jouiraient des bienfaits et des avantages que l'appoint d'une grande route gravellée amène toujours avec elle. Ce projet à tous points de vue serait au plus grand bénéfice des régions susmentionnées parce qu'il ouvrirait de nouveaux centres à la colonisation lesquels se développeraient rapidement et contribueraient avant longtemps à la richesse et à la prospérité de notre province.

C'est pourquoi, pour que cette route se construise, nous demandons aux diverses associations touristiques, Chambres de Commerce, corporations municipales et autres leur appui auprès des autorités provinciales, afin que ces dernières fassent ouvrir le tronçon de chemin que nous demandons. Cela aurait pour effet d'améliorer grandement la situation de nos bons amis de l'Abitibi, qui ont toujours vécu jusqu'ici dans un isolement complet. Cela les rapprocherait de nos capitales fédérale et provinciale et de la métropole du pays; (Ottawa, Québec et Montréal) et leur procurerait d'excellents débouchés pour leurs produits agricoles, industriels, miniers et forestiers.

Nous demandons aux associations corporations municipales, Chambres de Commerce, etc., de bien vouloir passer et adopter la résolution qui leur a été transmise et de nous la retourner le plus tôt possible.

En cela, un beau geste de bienveillance, de générosité et de charité tout à la fois serait fait en faveur des colons des régions susmentionnées, lesquelles souffrent malheureusement depuis trop longtemps déjà.

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans l'Avenir du Nord, il y a 30 ANS

M. et Mme Rodrigue Castonguay sont revenus mardi soir de leur voyage de noces.

M. le notaire P.-F.-E. Petit a été réengagé par la fabrique comme maître de chapelle et M. C.-E. Marchand a été nommé organiste.

25 ANS Mlle Alice Melançon, de Montréal est en promenade depuis quelques jours chez son beau-frère, le notaire J.-E. Parent.

Jeu de nuit, les membres de la Famille Saint-Jérôme ont offert à leur directeur, le Dr Henri Prévost, une jolie baguette directrice.

20 ANS M. Rodrigue Limoges de Terrebonne a été élu président de la Société d'Agriculture No. 1 du comté de Terrebonne, en remplacement de M. J. Forget, ancien maire de Saint-Jovier.

M. et Mme Pascal Clavel partiront mercredi matin de Sainte-Sophie pour aller demeurer à Viscount (Saskatchewan).

15 ANS M. E. Poirier ancien magistrat, de Montréal, était à Saint-Jérôme, mardi soir.

M. Francis Gauthier, de notre ville, qui est parti avec le premier contingent canadien pour l'Angleterre, écrit à sa tante, Mlle J. Gauthier, Sa lettre est datée de Salisbury Plains, Angleterre, une quinzaine de jours avant qu'il soit posté sur la ligne de feu au nord de la France.

10 ANS Nous sommes heureux d'apprendre que M. Emile Groux, récemment malade, va mieux et qu'on le considère hors de danger.

M. Victor Gaudet, inspecteur des postes était ici, mardi dernier.

5 ANS Ces jours derniers, était de passage chez Mme Joseph Laporte, Mlle Jeanne de la Durantaye, de New-Haven, et autres fois de Saint-Jérôme.

Le vendredi 23 janvier, avait lieu une grande mascarade à l'Aréna St-Onge, organisée par Messieurs Lucien Parent et René Laporte aux profits de Monsieur Saint-Onge. Malgré le froid, on comptait une assistance de cinq cents personnes.

Advertisement for BUCKLEY'S Mixture, featuring a cartoon character and the text 'sur TOUX et RHUMES'.

FERME-NEUVE

A une assemblée des franc-tenanciers de la paroisse tenue tout récemment, M. Napoléon Lecointe a été élu unanimement marguillier en remplacement de M. Jos. Lafontaine, dont le terme d'office est expiré.

Nos élections municipales ont eu lieu avec le résultat que les mêmes conseillers ont été élus par acclamation; à savoir: — 1o. Pour le village: — MM. Damase Vanier, marchand, J.-H. Charbonneau, marchand et Horace Mayer, employé civil; 2o. Pour la paroisse: — MM. Pierre Ouellette, Albert Nadon et Edmond Doré; tous trois cultivateurs.

A la réunion annuelle de la Société d'Agriculture du comté Labelle, (Div. No 2) tenue à Mont-Laurier, ces jours derniers, MM. Joseph et Léonard Lafontaine ont été élus directeurs pour l'exercice 1930.

Nous venons d'apprendre que, par un arrêté ministériel, il a été nommé lieutenant-gouverneur en conseil, en date du 16 octobre 1929, de changer le nom de la Municipalité des Cantons-Unis de Wurtelle-Moreau-Gravel en celui de Municipalité de la Paroisse de Ferme-Neuve. C'est donc le nom que la partie rurale de la paroisse portera désormais. A l'avenir, nous aurons les municipalités du village et de la paroisse de Ferme-Neuve. Cela s'imposait depuis déjà assez longtemps. Nos félicitations aux membres de cette corporation municipale pour l'heureuse initiative qu'ils viennent de prendre.

M. Emmannuel Léonard se remémorait lentement de l'accident, dont il a été victime l'automne dernier. Il souffre encore beaucoup et il sera peut-être condamné à une incapacité permanente.

Nos contracteurs de bois marchand, MM. Albert Nadon, L. I. Matts et Hermégilde Labelle, sont à faire sortir leur bois de la forêt et à le transporter aux endroits où la "The Canadian International Paper Co.", "The Jas. MacLaren Co.", et "The Eagle Lumber Co.", le prendront pour le diriger où ils en ont besoin. Tous les hommes, les chevaux et les voitures disponibles dans le moment sont en activité.

M. René Labelle, jeune homme avantageusement connu dans la paroisse, vient d'ouvrir un magasin général en notre village. Il fait de belles affaires et sa clientèle augmente constamment.

M. J.-E. Roy, ci-devant de Ste-Anne du Lac, vient de nous arriver pour demeurer définitivement avec nous. Il est marchand-tailleur de son métier et à la disposition de ses clients.

M. Achille Lefebvre nous est revenu et doit se fixer au village en mai prochain.

Mme A. Beauchamp et M. G. Sanchez sont actuellement retenus au lit. Leur état de santé s'améliore cependant.

Nous sommes au regret d'annoncer le départ de notre dévoué vicaire, M. l'abbé Arsène Joyal.

A cette occasion, les citoyens de Ferme-Neuve se sont réunis à la salle paroissiale afin de lui présenter leurs hommages sincères et respectueux.

M. Joyal n'était parmi nous que depuis un an; mais il avait su conquérir les paroissiens par son zèle et son cœur d'apôtre.

Voici le programme de cette petite soirée organisée par MM. H. Mayer, D. Leduc et A. Labelle.

- 1er Duo: Par Mlle M.-A. Meilleur et M. Charbonneau.
2e Déclamation, par Mlle L. Lanthier.
3e Chant, par M. M. Leduc.
4e Adresse, par M. D. Leduc, et présentation d'une bourse par deux gentils bambins, L. Laroque et O. Poirier.
5e Partie de cartes.
6e Duo de piano, par Mlle A. Poirier et son frère Omer.
7e Chant d'adieu, par le petit chœur de chant formé par M. Joyal; accompagné au piano par notre organiste, Mlle L. Lanthier.
M. l'abbé Joyal remercia chaleureusement tous ceux qui avaient contribué à garnir cette bourse et il a terminé en disant emporter un bon souvenir de Ferme-Neuve.
M. le Curé Martin, avec sa verve habituelle, a remercié M. l'abbé de ses bons services rendus, durant son court séjour parmi nous.
Le tout s'est terminé, par le chant: O Canada!

M. le curé Poissant du Lac St-Paul était de passage au presbytère, ces jours derniers.

Advertisement for HOMMES! (Men) regarding prostate issues, mentioning 'PROSTATINE' and 'HOPITAL MONT-ROYAL'.

VAL-MORIN

Endroit actif et très fréquenté des skieurs, étant le plus bel endroit de la province pour ce sport. Nos maisons de pension se remplissent à peu près toutes les fins de semaine; plusieurs clubs nous ont visités; ils sont enchantés de leur séjour et encouragent aussi leurs amis d'y venir; ceci en amène un plus nombreux groupe à chaque semaine.

Pinehurst Inn, Highland, Villa Lapierre, Cottage Legault et la maison de M. Vanier étaient remplis, cette dernière fin de semaine. Un char spécial a aussi amené un groupe d'amis à la résidence du Sénateur et de Mme Casgrain.

Val-Morin par son site pittoresque, convie les touristes tant Canadiens qu'Américains et un de mes amis de Saint-Jérôme me disait: "Quand j'arrive sur le sommet de la montagne du Sauvage et que j'aperçois le lac Raymond, le jeu de golf si bien tenu, je m'arrête et j'admire ce magnifique panorama, le plus beau et le plus majestueux du Nord." C'est donc avec raison que nous sommes orgueilleux de notre jeune paroisse incorporée depuis sept ans seulement, ayant comme maire M. T. Legault et un groupe de conseillers honorables et compétents qui administrent notre municipalité avec loyauté et la véritable bonne entente qui fait le bonheur de notre population et nous n'avons pas à regretter les ennemis d'années vieilles paroisses qui donnent l'exemple de la mauvaise entente. Je leur souhaite donc la paix pour qu'ils goûtent le même bonheur que nous.

Dimanche dernier ont lieu l'assemblée des anciens et nouveaux marguilliers pour la reddition des comptes de M. P. Ouellette sortant de charge et remplacé par M. Joseph Larose, fils. Le rapport est très satisfaisant au grand plaisir de M. le Curé Therrien et des paroissiens. Le résultat ne pouvait être autre après le zèle insalvable et le généreux dévouement de notre cher pasteur que tous les paroissiens s'efforcent d'adopter de leur générosité et qu'ils apprécient hautement.

Le chœur de chant sous la présidence de M. T. Legault n'a rien ménagé pour rendre les offices religieux agréables, aidé des organistes Mlle B. Legault et Antoinette Ouellette. A tous et à chacun nos meilleurs remerciements. Depuis deux semaines, M. le Curé veut bien se charger, en dépit de ses nombreuses occupations, de donner des leçons de chant et de musique afin de nous perfectionner. L'assistance nombreuse est une preuve que nous apprécions son dévouement.

Depuis le mois de septembre dernier, notre paroisse est dotée d'une succursale de la Banque Provinciale du Canada, sous la direction de M. Jean M. Vanier.

La lumière électrique est installée dans notre village depuis décembre dernier et nous sommes heureux de cette amélioration.

STE-ANNE DU LAC

Ces jours derniers, a eu lieu le mariage de M. Osiat St-Jean avec Mlle Simone Legault, Gargon et fille d'honneur, M. Oscar St-Jean et Mlle Jeanne Tourangeau. Le dîner fut servi chez M. Jos. Legault et dans l'après-midi on se rendit chez M. Calixte St-Jean. Parmi les invités on remarquait: M. Jos. Legault, M. Jos. Bélisle, MM. et Mmes Alphonse Daviau, Alire Turpin, Donat Turpin, Eugène Bélisle, Omer Bélisle, Alfred Lebeau, Wilfrid Tourangeau, Albert Courtemanche, Théodule Vanier, et un grand nombre d'autres.

ROCKWAY VALLEY

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Agnes Desjardins épouse de M. Agnes Desjardins, de Boileau, décédée le 12 janvier avec une grande résignation et après une longue maladie.

La défunte était âgée de 29 ans, elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, deux enfants, Pauline et Gérard, sa mère, Mme Vve Alfred Croft; deux sœurs, Mme Aldège Tessier, Mme Eugène Gollan; six frères, William, Joseph, Armand, Maxime, Octave, et Arthur.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de Boileau, le 14 courant, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. William, Armand et Maxime Croft, frères de la défunte, ainsi que MM. Polydore, Napoléon et Henri Desjardins, beaux-frères de la défunte.

HOPITAL MONT-ROYAL

Pour personnes invalides, âgées ou convalescentes.

Cas de maternité strictement privés.

Pension d'enfants si désiré

Mme DAGENAIS, Prop.

1302, Mont-Royal E. MONTREAL

Tél. AMherst 2684

SAINTE-THERESE

Une équipe formée à la hâte et comprenant tous nos joueurs térens, a rendu visite à l'équipe du Séminaire, dimanche après-midi. Résultat: 5 à 1 en faveur des visiteurs. Même sans prat. que, les joueurs térens font encore bonne figure, et supportés par les deux joueurs locaux, connus un peu partout dans la région, Roland Sénécal et R. Lecavallier, ils peuvent donner une superbe exhibition. Certes, Sénécal a été le héros de la partie comptant les cinq points de la joute, ce pourquoi il doit être félicité. L'arbitre Yvon Pigeon a fait son devoir sur tous les points et c'est probablement parce qu'il le faisait trop bien que les élèves, en diverses circonstances, ont fait de bruyantes scènes de mécontentement. Car la gent écolière est superbe d'ambition: c'est un cachet qui lui sied bien et qui rend les joutes tout-à-fait intéressantes. Elle a accepté la défaite avec résignation, ce qui est une belle preuve de sa belle mentalité sportive. Verrons-nous une seconde joute?

Mlle Pigeon recevait samedi soir dernier à une soirée intime en l'honneur de Mlle Yvette Gaudette de Montréal.

Un fort groupe de jeunes térens ont assisté au euechre au profit de la Chorale, à Sainte-Rose, mardi soir dernier.

La route entre Montréal et Sainte-Thérèse est ouverte à la circulation d'hiver, et le trajet se fait aussi rapidement que par les beaux jours d'été.

A Saint-Janvier, le 29, a été inhumée Mme Ernest Bélanger, décédée à Sainte-Rose le 26 courant et autrefois de Sainte-Thérèse. Nos sympathies.

Aurons-nous des cours d'anglais du soir? C'est la demande qui a été faite au secrétaire provincial et qui a reçu de vives approbations. Ce sera à un grand avantage pour notre population de suivre des cours gratuits et d'apprendre la langue anglaise.

Plusieurs amis et amies réunis en une soirée intime, dimanche soir dernier, chez M. J. Sénécal, rue Turgeon, ont fêté l'anniversaire de naissance de M. Léo Sénécal.

M. Gérard Parent était à Saint-Césaire, samedi et dimanche, où demeurent ses parents.

Mlle Rachel, Françoise et Marthe-Marie Deschambault recevaient à une soirée intime, mercredi soir, en l'honneur de Mlle Juliette Deschambault, de Québec, actuellement en promenade en notre ville.

Excursion du Club Saint-Eustache à Lachute, samedi soir. Le train spécial arrive ici à 7.30 hrs. Le prix aller et retour est de \$1.05. Le lendemain, le Lachute rendra visite au Saint-Eustache. M. Roland Sénécal est sur la liste des joueurs du Lachute.

THEATRE ROXY

MAINTENANT A L'AFFICHE "China-Bound" Comédie désopilante avec G. B. Arthur et Karl Dane aussi "Night Watchman" Revue du Roxy.

Si vous voulez rire d'un bon cœur, voyez ces deux comédies au prix régulier.

LUNDI ET MARDI

Tous sans exception, vous devez voir "Iron Mask" avec Douglas Fairbanks, — L'homme avec le masque de fer", un programme comme jamais. Voyez-le, tout Montréal l'a vu.

P. S. Rendez-vous de bonne heure afin de vous réserver les meilleures places.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL, No 40245.

COUR SUPERIEURE

EUPHEMIE BRUNELLE, fille majeure et usant de ses droits, de la ville de Worcester, dans l'état de Massachusetts, un des Etats-Unis de l'Amérique,

demanderesse; contre LAURENTIAN CHARCOAL & LUMBER, LTD., corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires à Montréal, district de Montréal,

défenderesse.

AVIS est par le présent donné que la vente des lots No 1a, 1b, 2a, 2b, 3a, 4a, 6a et 6b, du cinquième rang du canton Loranger, dans le comté de Labelle — avec les bâtisses dessus érigées.

Conformément à un jugement rendu en cette cause le 2 janvier 1930, par l'Honorable juge Surveyer, les deux lots No 6a et 6b seront vendus en bloc.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de Saint-Ignace de Nominique, dans le comté de Labelle, VENDREDI, le VINGT-HUITIEME jour de FEVRIER 1930, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif, LAMARCHE & BOUDREAULT

Bureau du shérif, Mont-Laurier, 10 janvier, 1930.

AVIS PUBLIC

AVIS DE TRANSPORT DE CREANCE

Avis est donné par les présentes à toute personne appartenant à la religion catholique romaine possédant dans la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Lesage dans le district de Terrebonne, quel qu'immeuble sujet à la répartition d'église imposée dans la dite paroisse, que toute somme d'argent échue ou à échoir en vertu de la dite répartition a été cédée et transportée à la corporation soussignée, La Société St-Jean-Baptiste de Montréal, (Caisse Nationale d'Economie) ayant son siège social dans la cité de Montréal, et ce en vertu d'un acte de transport fait et passé le 28 avril 1927, devant Me Victor Morin, notaire, duquel acte une copie authentique a été déposée au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Terrebonne, au palais de justice à Saint-Jérôme.

St-Jérôme, le 25 janvier 1930.

LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL (Caisse Nationale d'Economie) par

J. V. DESAULNIERS Directeur Administrateur

SAINTE SOPHIE

Mme Eugène Piché et ses enfants et ses deux nièces de Saint-Jérôme, Eva et Marie-Jeanne Aubin, sont venues passer quelques jours chez leur oncle Omer Aubin de Sainte-Sophie.

Monsieur Harry Green et M. Roland Aubin sont allés à Sainte-Sophie, dimanche dernier.

Mlle Laurette Aubin est en promenade pour quelques jours chez sa cousine, Mlle Marguerite Clavelle.

Mlle Marguerite Clavelle part pour le pensionnat, le 3 février.

M. Albert Carey est allé passer quelques jours à Saint-Sauveur des Monts.

M. et Mme Pascal Clavel sont revenus mercredi dernier, de leur promenade à Montréal.

M. Jérôme Clavel a acheté la maison de M. Albert Paupé.

Tout Rhume est dangereux. Commencez immédiatement par prendre Father John's Medicine.

PAS DE DROGUES DANGEREUSES PLUS DE 75 ANS DE SUCCES

Employé dans 184 hôpitaux et autres institutions.

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine Session, par Dame Honorine Melançon, épouse de J.-Edouard Parent, Notaire, et ce dernier pour autoriser son épouse aux fins des présentes, tous deux de la Ville de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, pour l'adoption d'une loi ratifiant les titres de l'immeuble No. 231 du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, et autorisant la perception de la balance des prix de ventes dues sur le dit immeuble et pour autres fins.

Saint-Jérôme, 14 janvier 1930. LE PROCUREUR DE LA REQUERANTE,

ALPHONSE DECARY

Advertisement for SCIES SIMONDS, featuring a logo and the text 'SCIES SIMONDS pour machines'.

Advertisement for eye consultations, stating 'LORSQU'IL S'AGIT DE VOS YEUX CONSULTEZ' and listing 'Piché-Bordeleau, Optométristes-Opticiens'.

Advertisement for a manufacturing business: 'Manufacture de PORTES et CHASSIS à Saint-Jérôme' by 'ELIE MEUNIER, Prop.'.

Large advertisement for real estate services: 'C'EST le TEMPS des LOYERS' by 'Henri Parent'.

Advertisement for stocks and mining: 'STOCKS MINIERs et PÉTROLIERS' and 'MOUNT CIE LIMITÉE'.

Large advertisement for Bell telephone service: 'Chaque poste Bell est un poste de "longue distance"'. Includes a logo and details about rates and service.

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

Plusieurs retraites seront prêchées à notre église, dans le cours de l'hiver. La première commencera dimanche prochain et sera destinée aux fidèles de la campagne. Cette retraite et les suivantes seront prêchées par deux Pères Jésuites: les révérends Père Tysdale et Lefebvre. Le Père Tysdale est le fils de notre concitoyen M. M. Tysdale.

NOS AFFAIRES DE PAROISSE

Les comptes des affaires de la Fabrique, pour l'année 1929, ont été rendus, dimanche dernier, à une assemblée des marguilliers, anciens et nouveaux, et des francs-tenanciers. Nous ne pouvons, aujourd'hui, entrer dans les détails de cette reddition de comptes qui, d'ailleurs, sera imprimée et distribuée aux paroissiens. Qu'il nous suffise de constater, pour le moment, que nos affaires de Fabrique sont dans la meilleure situation possible et se sont notablement améliorées.

Les revenus ordinaires, en 1929, ont été de \$37,711 et les revenus extraordinaires, de \$151,211 et quelques cents, formant un revenu total de \$189,922.

Les dépenses ordinaires ont été de \$18,618; les dépenses extraordinaires, de \$157,440, formant un total de \$176,058.

L'excédent des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires a donc été de \$19,093 et l'excédent du total des recettes sur le total des dépenses, ordinaires et extraordinaires, a été de \$13,949, qui étaient en caisse le 31 décembre 1929. La dette de la Fabrique a été diminuée de plus de \$25,000. Nous donnerons un chiffre plus exact la semaine prochaine.

Nous avons donc raison d'être satisfait de cet état financier. M. le curé Geoffron et les marguilliers doivent être félicités de leur administration.

En arrivant à Saint-Jérôme, à la fin de l'année 1928, M. l'abbé Geoffron avait une très lourde tâche devant lui. Il s'est imposé un énorme travail pour restaurer nos finances et il y a pleinement réussi. Il lui a fallu accomplir un labeur courageux, constant, faire preuve d'habileté, et déployer un dévouement que nous ne pouvons trop louer.

M. le curé Geoffron a droit aux remerciements et à la gratitude des paroissiens de Saint-Jérôme. Ceux-ci ont eu raison de lui accorder leur confiance et de lui donner leur concours généreux dans l'oeuvre difficile entreprise par lui. Ils doivent lui continuer cette confiance et ce concours.

M. l'abbé Geoffron peut être assuré qu'il possède l'estime générale des paroissiens de Saint-Jérôme qui reconnaissent en lui un prêtre digne de tous les éloges et un excellent administrateur.

Nous prions Mme Avarez Laplante de notre ville, d'agréer nos condoléances à l'occasion de la mort de sa soeur, Mme Claver Casavant, de Saint-Hyacinthe. La défunte (Évelina Papineau) était la petite-fille d'Augustin Papineau, notaire et frère du tribun L.-Joseph Papineau.

M. J.-B. Dubois, inspecteur provincial des cours de solfège, était à Saint-Jérôme, lundi soir. Il a visité notre école de solfège dont le professeur est M. J.-J. Goulet, de Montréal. M. Dubois s'est dit très satisfait du travail des nombreux élèves, hommes et femmes, qui suivent les cours de M. Goulet. Il a paru même surpris des connaissances et de l'avancement de plusieurs des élèves.

Ces cours de solfège qui se donnent à Saint-Jérôme depuis quatre ans rendent de précieux services aux personnes qui veulent étudier la musique. La connaissance du solfège est d'une utilité indiscutable. Nous espérons voir sans cesse augmenter le nombre de ceux qui désirent profiter de cet enseignement qui leur est offert gratuitement grâce à l'aide du gouvernement.

Les constructions importantes entreprises dans notre ville sont à peu près terminées. Le nouveau pensionnat des SS. de Sainte-Anne est un splendide et spacieux édifice construit à l'épreuve du feu. On croit pouvoir en possession en mai prochain. Les travaux ont été conduits avec une célérité remarquable.

Le nouveau poste des pompiers sera aussi bientôt complètement terminé. L'aspect extérieur en est fort joli. A l'intérieur l'installation est des plus modernes. Dans le haut, se trouve une vaste salle qui sera mise à la disposition du public en certaines occasions, et dont la nécessité s'imposait. L'inauguration de ce nouvel édifice aura lieu prochainement.

Le pont central qui vient d'être reconstruit en béton, sans être complètement achevé, est ouvert à la circulation des voitures et des piétons. D'une architecture élégante, il sera un véritable ornement pour la ville. Il est éclairé, le soir, par huit splendides lampadaires.

L'allongement construit à la manufacture de caoutchouc est terminé. On est à l'installer des machines. Cet agrandissement procure un surplus d'espace considérable à l'ancienne manufacture. On dit que le nombre des employés de cette industrie qui, actuellement, est de 1000, sera encore augmenté.

Le tournoi de pool, interrompu depuis le 20 décembre par les fêtes et les vacances de la Dominion Rubber, va recommencer lundi soir prochain avec plus d'entrain et d'enthousiasme

car les joueurs n'ont plus que cinq parties chacun à jouer, alors c'est vous dire que les participants vont se surpasser pour gagner des places. Durand semble vouloir garder la tête jusqu'à la fin. Bouchard a fort à faire pour le rejoindre parce que son aîné a un an-déjà de 100 points en avant. Notre bon ami Ouellette a des ambitions, bien légitimes, le championnat, ce mot est bien facile à dire mais pas aussi facile à gagner il faudra qu'il joue à la Saint-Jean pour y arriver. Charlebois ne semble pas être le même que nous avons connu par ses exploits sensationnels d'autrefois mais il s'en promet.

Quenneville et Brisson vont certainement faire de grands efforts pour monter plus haut dans le classement. Pilon, Langevin, Brunet, Lanthier, se disent: Je ne suis pas pour arriver le dernier.

Pour le moment le classement est comme suit:

POINTS
1er Durand 1928
2e Bouchard 1814
3e Ouellette 1785
4e Charlebois 1774
5e Quenneville 1763
6e Brisson 1751
7e Pilon 1690
8e Langevin 1630
9e Brunet 1370
10e Lanthier 1350

Bouchard a le record de la plus forte série, 32, à la salle Rochon.

Les zouaves de Saint-Jérôme se sont réunis, cette semaine, pour réorganiser leur association sur des bases solides. A cette assemblée, on a procédé aux élections du bureau de direction avec le résultat suivant:

Président, Louis Gauthier; secrétaire, Louis Meunier; trésorier, René Deschênes; Membres du Comité de régie: MM. Félix Raymond, Ovide Guay, J.-B. Vermette, Jules Moreau, Henri Sanderson, David Forget, Emilien Francoeur, Adélar Beauchamp.

Les membres honoraires sont: M. Émile Lanzon, Elie Meunier, Jos. Vermette, Zotique Pelletier, Octave Gauzon et Maxima Sigouin.

Le corps de tambours et clairons comprendra 6 petits tambours et une grosse caisse, et dix clairons.

Les officiers du bataillon des zouaves sont: Commandant, Louis Gauthier; capitaine, Félix Raymond; lieutenant, H. Sanderson, Sergent, E. Bénger; clairon-major, David Forget; tambour-major, M. A. Trudel.

Une nouvelle réunion aura lieu le 7 février à laquelle sont invités tous ceux qui désirent entrer dans l'Association des Zouaves Pontificaux de Saint-Jérôme.

Vendredi dernier, la famille de M. Pierre Zénon Latour recevait la visite du Révérend Père Lionel Ducharme O. M. I. missionnaire chez les es-

quimaux de la Baie d'Hudson depuis plus de 8 ans. Plusieurs amis de la famille vinrent saluer et passèrent une agréable soirée à entendre raconter les péripéties de la vie esquimaute chez nos missionnaires.

Le lendemain, le R. Père est allé dire sa messe au collège sur l'invitation de l'aumônier, l'abbé Duplessis, et du R. Frère Ernest, directeur, puis il fit aux frères et aux élèves une conférence très intéressante.

Le missionnaire a raconté sur le voyage de l'abbé Duplessis, son voyage de 75 jours perdu dans le grand désert blanc de la Baie d'Hudson alors qu'il n'était que simple scolastique.

En partant, le Père Ducharme exprima tout le plaisir que lui avait causé sa visite jérômiennaise et promit de revenir avant son départ pour l'Estérel.

Jeudi avait lieu dans une des salles du palais de justice la réunion d'urgence des Notaires du district de Terrebonne à laquelle il a été procédé aux élections. Ont été élus aux divers postes: Président honoraire, J.-A. Béland, de Saint-Eustache; Président actif, J.-Victor Léonard, de Saint-Jérôme; vice-président, Léonard Blanchard, de Saint-Thérèse; secrétaire-trésorier, Gaétan Valois, de La-Salette; conseiller, E. Mathieu, de Terrebonne.

Plusieurs questions très intéressantes ont été discutées et plus spécialement le statut de la femme mariée.

MM. L. Dubois, Rod. Bélanger, A. Ethier, représentants du Frigidaire pour la province de Québec, E. St-Denis et Ernest Pommerville ont assisté hier soir, jeudi, à un banquet donné à Montréal par la compagnie Frigidaire, dont la maison Dubois et Bélanger est représentante pour le nord.

MM. Dubois et Bélanger sont partis ce matin pour Buffalo dans l'intérêt de leur commerce d'Automobile.

M. Jos. Riendeau vient de revenir de Gravelbourg où il a passé 5 jours dans l'intérêt de la firme Dubois et Bélanger.

Nous demandons à notre Conseil de Ville de bien vouloir étudier le projet de l'ouverture de la rue Saint-Georges de façon à rejoindre la rue Labelle dans le haut de notre Ville, avant que la saison ne soit trop avancée et comme par le passé à ne pas remettre ce projet à une autre année, ce qui serait une très grande amélioration pour la trafic de la rue Labelle qui devient tellement intense lors de la saison du tourisme qu'il est difficile d'y circuler.

Nous reviendrons sur ce sujet.

M. Alcide Cyr, marchand de bois de la rue de Villeneuve vient de louer la glacière de M. E. Rochon. M. Cyr espère que tous les clients de M. Rochon lui continueront leur patronage et compte aussi sur l'encouragement de ses amis. Tél. 134.

Nous regrettons d'apprendre la maladie de Madame Léveillé, épouse du notaire Eugène Léveillé. Un prompt et complet rétablissement est notre plus sincère vœu.

Mme Jos. Fortier a reçu son club de bridge dimanche dernier. Les prix ont été gagnés par Mme de Martigny et M. Jean Simard.

Mlle Réjane Bertie a reçu son cercle de couture lundi dernier.

Samedi dernier, M. et Mme J.-E. Prévost M. et Mme Chs.-Ed. Marchand, M. et Mme Jos. Fortier, M. et Mme Jos.-P. Bélar, sont allés au théâtre His Majesty à Montréal entendre la troupe d'opéra française.

M. l'abbé Paul Labelle, de Montréal, est de passage chez ses parents M. Hédège Laporte et P. Potvin, il visita aussi ses autres parents et amis.

M. Hilaire April, gérant local de la Cie P.-T. Légaré Ltée, est de retour de Québec où il a assisté à une assemblée de gérants de succursales de cette importante compagnie. Plus de soixante gérants ont assisté à cette trentième convention. M. April est revenu enchanté de cette instructive réunion.

Mlle Marie-Eva Miron est de retour à Saint-Jérôme après avoir passé ses vacances des fêtes chez ses parents M. et Mme Israël Miron à St-Rémi d'Amherst.

Locataires qui désirent changer de logis, ne manquez pas de consulter les petites annonces de L'avenir du Nord.

M. Athanase Comtois, fabricant de beurre et de crème à la glace de Terrebonne, était de passage à Saint-Jérôme cette semaine.

M. W.-H. Barrière est de retour des Etats-Unis où il a passé une couple de semaines à Worcester.

Nous avons appris avec regret la maladie subite de M. Emery Cadieux. Nous espérons que cette maladie n'aura aucun caractère grave et lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Simone Vanier de Saint-Jovite et Mlle Liliane Meilleur du Lac Tremblant étaient de passage à Saint-Jérôme.

M. Rod. Gauthier, représentant des fameux chocolats Moir était en notre ville cette semaine.

M. Fernand Roux, de Sainte-Thérèse, vendeur d'autos Chevrolet, était de passage à Saint-Jérôme cette semaine.

M. Georges Methot, maire de Saint-Hermas, est venu à Saint-Jérôme par affaire cette semaine.

Propriétaires: vous trouvez au bureau de L'avenir du Nord, blancs le baux, livrets de reçus, étiquettes de toutes sortes.

M. et Mme Roger Parent de Montréal étaient à Saint-Jérôme en fin de semaine.

M. Henri Chalut, barbier de la rue Saint-Georges, transportera son salon dans l'immeuble Parent en face de son poste actuel.

M. Edouard Engels, fils est en bonne voie de convalescence après avoir subi une sérieuse opération, ainsi que Mme Wilfrid Cyr, fille de M. et Mme Edouard Engels, est aussi en convalescence.

M. Lucien Parent est retenu à sa chambre à la suite d'un accident survenu dans l'atelier de L'avenir du Nord. M. Parent est tombé d'un escabeau et s'est infligé une blessure à la cheville du pied. Ses amis lui souhaitent un prompt et complet rétablissement.

Les nombreux amis de Mme Elie Meunier apprendront avec chagrin qu'elle a dû être conduite à l'hôpital Notre-Dame où elle doit subir une opération. Nous nous joignons à eux pour souhaiter à Mme Meunier un prompt et complet retour à la santé.

Dimanche soir, Mlles Gilberte et Juliette Delisle recevaient à une soirée intime en l'honneur de Mlles Fiset de Montréal et de Mlle Annette Watchorn de Saint-Jovite. Il y eut musique, orchestre, déclamations, et un goûter auquel tous firent honneur.

Mardi, le 21 janvier, Melle Etienne-tte Taillon recevait à un souper intime: Mlle Camille Bernard, Mme Bruno Préfontaine, de Montréal et Mme Alfred Chérier, de Saint-Jérôme.

Mlle Colombe Richard, de Montréal a passé quelques jours à Saint-Jérôme, l'invitée de Mlle E. Taillon.

Dr et Mme A. Chérier recevaient mardi soir, 21 janvier, en l'honneur de Mlle Camille Bernard.

Parmi les invités: Mme Bruno Préfontaine, de Montréal; MM. et Mmes Léopold Nantel, J.-P. Bélar, Hermann Barrette, Gustave Léonard, Mlle E. Eailion, D. et Mme J.-R. Brais, M. et Mme L.-C. Taillon, Dr. et

Mme P. Liboiron, M. et Mme J.-Paul Gauthier, Mme Paul Castonguay, M. Napoléon Castonguay, de Saint-Jérôme, Mme Lussier, de Sainte-Agathe.

Vendredi, le 24 janvier, 1930, à M. et Mme René Blain, un fils baptisé Joseph-René-Mare.

Parrain, M. Séverin Blain, grand-père, marraine, Mme Adrien Filion, grand-mère de l'enfant.

Porte use, Mlle Germaine Blain, tante de l'enfant.

THEATRE REX

Dimanche, 2 février, Anita Paige, Bessie Love, dans "Broadway Melody" — News — Comédie.

Lundi et mardi, Betty Compson dans "Masked Angel" — Comédie, — Collegians.

Mercredi et jeudi, Eddie Quillon, Sally O'neil dans "Sophonore" — Série, — News, — Comédie.

Vendredi et Samedi, Priscilla Banmer, Charles Delaney dans "Out Cast" — Série, — Comédie.

COUR CRIMINELLE

A SAINT-JEROME

Voici les verdicts rendus par le petit jury depuis l'ouverture de la cour criminelle à Saint-Jérôme, le 7 janvier courant.

RE Albert Légaré, de Sainte-Lucie accusé de lésions. — Verdict, le 13 janvier: non coupable. — RE Gérard Boucher, accusé de faux. Verdict: coupable.

RE Godfrid Daoust, de Saint-André, accusé de vol de bois. Verdict, le 15 janvier: non coupable. — RE Adolphe Desjardins, de Sainte-Thérèse accusé de vol de bois. Verdict: coupable avec recommandation à la clémence de la cour.

RE C.-O. Lippé, accusé de refus de pourvoir. — Verdict: coupable. RE Auguste Leguerrier, accusé d'homicide involontaire. Verdict: coupable avec recommandation à la clémence de la cour.

RE Polydore Traversy, accusé d'homicide involontaire. Verdict: coupable avec recommandation à la clémence de la cour. RE C.-E. Bétourmy, accusé de lésions par un automobile. Verdict: non coupable. —

Suite de la première page

mais on ne fit pas leur fortune. L'élève de Bavière fut émerveillé du talent du jeune Wolfgang.

Mozart disait souvent: composer est mon unique joie et ma seule passion. Il composait facilement, d'une manière simple, si simple qu'elle déconcerte. Il n'était pas de la même essence que Rossini, qui avait plutôt une verve railleuse; que Beethoven qui lorsqu'il composait, devenait affreux à voir. Il peinait, suait et se amis le trouvaient livide, décomposé.

Pour montrer la variété et la facilité de sa composition, Mlle Suzanne Fortier a joué un "air avec variations", fait sur le thème d'un refrain bien connu dont les premières paroles sont: "Ah! vous dirais-je Maman", ce qui cause mon tourment, etc.

Ces son retour de Paris, Wolfgang composa son premier opéra "Idomeneo". Mais bientôt, il alla se fixer à Vienne et on fit sa demeure permanente. En 1789 on lui offrit une position de maître de chapelle. Vers ce temps, il écrivit: "L'enlèvement au sérail".

En 1796 il se maria avec Constane Weber, la soeur de celle qu'il aura voulu épouser quelques années plus tard. Le consentement du père à ce mariage arriva deux jours après la mort de Léopold Mozart se désintéressa complètement de son fils, à partir de cette époque, et Mozart dut travailler avec acharnement pour arriver à faire vivre son épouse. Des six enfants qui naquirent de ce mariage, deux seulement survécurent, Charles et Amélie.

En 1785, Mozart composa: "Les Noces de Figaro", qui fut représenté en 1786. Ensuite, "Don Juan", qui est un opéra bouffe en deux actes, ce qui fut représenté le 29 octobre 1787. Mozart avait 31 ans. En 1791 il écrivit "La Flûte enchantée", qui fut représentée à Vienne en avril et juillet 1791. Mais à cette époque la mort était proche.

L'aventure du Requiem semble avoir influencé fortement la santé de Mozart. Un jour quelqu'un se présenta chez l'artiste et lui demanda de composer une messe de Requiem. A toutes les questions, le commissionnaire refusa de répondre et dit qu'il n'avait jamais vu le nom de l'auteur de cette demande. Mozart fixa le prix de son travail et quelques jours après le commissionnaire revint lui donner une avance sur ce prix. Un jour, Mozart se rendait à Prague avec sa famille, lorsqu'un moment où tous deux montaient en voiture, le commissionnaire revint et cette fois s'adressant à Mme Mozart, qu'il retint par ses vêtements, il demanda quand la messe serait prête. "Lorsque je reviendrai de Prague, répondit Mozart, je n'en occuperai". De fait, il s'en occupa mais cette insistance à ne pas dire le nom de celui qui faisait une demande si étrange préoccupait Mozart et il se disait que c'était un avertissement de sa fin prochaine. On fut obligé de cacher cette partition. Quelques jours avant sa mort, comme il manifestait un mieux sensible, on lui redonna cette partition. Cependant il n'eut pas le temps de la finir.

On ne sait jamais où on avait mis la dépouille mortelle de celui qui l'avait tant aimée. A ces funérailles, chanta-t-on vrai-

Le 15 novembre 1791, il entreprit de monter un de ses opéras "La Flûte enchantée", et voulut assister aux répétitions. Il présuma de ses forces et pendant que sa pièce obtenait un grand succès, il était au lit. A sa belle-soeur venue auprès de lui, il dit: "Je suis content, vous allez me voir mourir consolés ma pauvre Constance". Le 6 décembre 1791, alors que les douze coups de minuit n'avaient pas fini de sonner, Mozart avait rendu le dernier soupir. Il avait 35 ans.

Mozart eut des funérailles de troisième classe. Il faisait un temps affreux et les quelques amis qui voulaient suivre le corps, ne purent aller bien loin. On jeta son corps dans la fosse commune et quand, quelques jours plus tard, Constance Mozart voulut trouver la tombe où reposait Wolfgang, elle n'y put parvenir, et ment la messe de Requiem comme certains le prétendent? On l'ignore, mais la partition n'était pas finie. Madame Mozart, afin de n'être pas obligée de rendre l'avance qui avait été fournie, chargea un des élèves du maître, Suissmayr, de finir la partition. La supercherie méritait d'être faite à l'aqueduc, le Comte Valzac, qui avait médité de faire écrire cette messe par Mozart et de la publier ensuite sous son nom.

Mozart a laissé 700 ouvrages, d'une valeur inégale, c'est entendu.

L'oeuvre de Mozart est le contraire de sa vie, dit un de ses biographes, Camille Bellaigue. Sa vie ne fut que peines, maladies et misères, son oeuvre respire la joie, la satisfaction. Ses lieder ne sont pas tous de la même inspiration.

Mozart, mieux que Wagner, dit Taine, mérite d'être le musicien de l'avenir. Quoique connu sa musique doit connaître ses lettres, qui devraient être dans toutes les bibliothèques, car il se livre tout entier à ceux à qui il écrivait.

Voici les oeuvres de Mozart qui furent interprétées au cours de la soirée: 1. — Menuet, Mlle Suzanne Fortier. 2. — Deuxième Sonate en si bémol (A quatre mains) Mlle Suzanne Fortier et Paul Doyon.

3. — Air Varié, "Ah! vous dirais-je maman!" Mlle Suzanne Fortier. 4. — Don Juan, a) Air de Leporello: — "Nuit et Jour, aller, venir..." M. Gérard Desmarais, b) Air de Zerline, Mlle Gertrude Doyon, c) Air d'Otto: — "O Toi, mon bien suprême..." M. Maurice Sanscartier.

5. — La Flûte Enchantée. a) Duo: "Ton coeur m'attend, le mien t'appelle..." Mlle Gertrude Doyon, et M. Gérard Desmarais, b) Air de Pamina: — "C'en est Doyon.

fait, le rêve esse..." Mlle Gertrude Doyon. 6. — Chansons. a) A Chloé, M. Maurice Sanscartier, b) Berceuse, Le Sorcier, Mlle Gertrude Doyon.

7. — Sonate en la majeur No 9 (1779) M. Paul Doyon.

8. — Les Noces de Figaro. a) Air de Figaro: "Bel enfant amoureux et volage", M. Gérard Desmarais, b) Duo: "Pourquoi me faire attendre..." Mlle Gertrude Doyon et M. Gérard Desmarais.

Les artistes au programme nous ont absolument charmés. Mlle Fortier est une jeune artiste qui en est encore à ses débuts, mais qui promet beaucoup. Mlle Doyon possède une voix de soprano très pure et très souple. Elle dit bien et chante avec brio. M. Doyon a sa réputation faite depuis longtemps et sa virtuosité est incontestable; il interprète merveilleusement bien. M. Sanscartier, artiste à veuille, soliste à Saint-Léon de Westmount, a une diction parfaite et sa voix de ténor est des plus agréables à l'ouïe. M. Desmarais, bass soliste à Notre Dame de Grâce, possède une voix puissante, riche, unie à une diction parfaite et à beaucoup de science.

M. le maire Nantel fut invité par M. Lessard à remercier le conférencier et les artistes. Il le fit en termes harfangs. Il adressa à M. Fortier et aux distingués interprètes des oeuvres de Mozart des compliments très justes qui furent soulignés par les applaudissements du nombreux auditoire.

PETITES ANNONCES

Nous avons une chance d'affaire dans Saint-Jérôme pour un homme actif, qui devra placer \$1250.00 en dépôt sur la marchandise. Un salaire de \$50.00 par semaine pour commencer.

Adresse Manager, 264 Central Ave. Albany, N. Y.

POUSSINS A VENDRE

Leghorn blancs 20c. Rhodes Island rouges 20c. Plymouth Rock barrés 25c. Plymouth Rock blancs 25c. Wyandotte 25c.

Ancun omelette de moins de 24 œufs, la douz n'entre dans mes incubateurs. Apportez-moi vos œufs pour incubation à 5 sous chacun.

S'adresser à René Maurice, Hôtel Victoria. Tél. 39.

A VENDRE — Une fabrique de beurre et installation de crème à la glace en pleine opération, dans le district de Terrebonne.

Pour informations, s'adresser au bureau de L'avenir du Nord.

A VENDRE — Gramophone Columbia. Cabinet et instrument en parfait état, vendra à sacrifice. S'adresser chez J.-W. Cyr, shérif, 219 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Cartes professionnelles

AVOCATS
Téls: Bureau 245 Rés. 173

Camille L. de Martigny
AVOCAT — PROCUREUR
519, Labelle Saint-Jérôme.

Marchand & Marchand
Avocats
304, rue Labelle St Jérôme
Phone 85 Casier Postal 408

Bureau: 400, Labelle, Tél. 25
Léopold Nantel
AVOCAT — PROCUREUR
Rés.: 200 Labelle Tél. No. 197
SAINT-JEROME

Téléphone 149
Jos. P. Bélar
AVOCAT — BARRISTER
340, Labelle, Saint-Jérôme.

Téléphone: Bureau et Rés. 60
Gaston Gibeault
AVOCAT ET PROCUREUR
de la société légale
Bourassa & Gibeault
STE-AGATHE DES MONTS

Tél. Walnut 8991
L. J. T. DEGARY
ARCHITECTE
Expertises et Evaluations
285, Boulevard Décarie
MONTREAL

ELECTRICITE MEDICALE
Rayons ultra violets, Diathermie, Galvanique
DR BRUNO ROCHON
475, rue Labelle (Tél. 280) St-Jérôme

Traitement de Anémie, Débilité générale, Glandes tuberculeuses
Eczéma, Rhumatisme, Tuberculose des os, Affections du cuir chevelu, Ecoulement d'oreilles, Coagulation des amygdales, etc.

LE MAGASIN ROYAL

282, rue Labelle, en face de l'Hôtel Victoria
Annonce une GRANDE VENTE qui commencera
VENDREDI PROCHAIN
Une Vraie Vente de Banqueroute

Le stock entier doit être écoulé sans réserve et sera sacrifié à 50 cts dans la piastre du prix coûtant,
N. B. — Voyez notre circulaire qui sera distribuée la semaine prochaine.

GOLF

GOLF — Leçons personnelles données au net par Cal Taylor, Professionnel, du St-Jérôme Golf Club, au No. 304 Labelle dans le sous-sol. Conditions données sur application.

ROSES DE JERICHO
Curieuse plante de maison, poussant dans l'eau, prix 25c. (poste payée), aussi fleurs japonaises, ouverts immédiatement submergés dans un bocal. Magnifique décors, de longue durée. Prix 35c. (poste payée). Sur réception de 50c. (bon postal), nous expédierons (franco) ces deux plantes avec directions. Agents vendeurs demandés. Union Mercantile Agency, Suite 315, Edifice Amherst.

A VENDRE — Boulangerie, Magasin et Maison prée à vendre. S'adresser à L.-A. Fournier, Huberdeau, Qué.

PROPRIETE A VENDRE — située dans le rang St-Antoine. Excellente place d'affaires. S'adresser à Mme Yve Aristide Beauchamp, rang St-Antoine, près de Saint-Jérôme. Tél. 156-r-11

A LOUER — Logement à louer immédiatement. Maison neuve située Avenue Parent, S'adresser à M. Antonio Beaulieu.

PROPRIETE A VENDRE — 556 rue Labelle. S'adresser à P.-E. Leclair, 575 rue Labelle ou bien à A. Langlois, 5087, rue Garnier, Montréal. Tél: Chérier 5980.

DIMENSION: 58 pieds de façade par 200 pieds de profondeur. Beau site.

A VENDRE — ou à échanger, propriété commerciale, 3 magasins, 2 logements, 3 hangars, garage, écurie, grande cour, terrain 62x120. Le tout situé sur la rue principale. Bon centre à vendre ou à échanger pour propriété à Saint-Jérôme ou petit Hôtel de campagne.

S'adresser à Félix Gratton, 209 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme, Tél. 430

A ST-JOVITE STATION — Maison à vendre, près de la Station, 1 logement, 2 étages, 25x30, avec 200 pieds carrés de terrain. Ceux qui désirent la visiter voudront bien s'adresser à M. Napoléon Huot, Saint-Jovite Station. Pour conditions, s'adresser à Isaac Dufoir, 235 rue St-Georges, St-Jérôme.

CHAMBRES A LOUER — avec tout le confort désiré. S'adresser à Geo. Allaire, 293, Saint-Georges.

POUSSINS

Leghorns Blanches seulement, Pure Race, excellentes ponduses Race importée pour l'élevage. Transport payé. — Faisons aussi élever œufs pour clients — Prix raisonnables. Liste de prix sur demande.

Wm. Filtz, boîte 538, Saint-Jérôme, Québec.

AGENTS DEMANDES — Si vous voulez améliorer votre position en 1930 entreprenez le commerce Watkins dans votre ville ou